

1.1 – SE FAMILIARISER AVEC SA BIBLE

1 – UNE PAGE DE BIBLE

Les bibles modernes, notamment les bibles d'étude comportent tout un ensemble d'aides à la lecture. C'est une chance mais il convient de savoir s'en servir. Disons qu'il ne faut pas donner trop de crédit à ce qui est édité. Il ne faut pas confondre le texte lui-même et l'*appareil* éditorial (notes, titres, références, explications). Et n'oublions pas que la traduction et la compréhension du texte sont des activités jamais achevées.

LES NUMÉROTATIONS

Les numérotations des chapitres et des versets permettent de se repérer facilement et de retrouver tel ou tel passage. Mais ces commodités mises en place tardivement ne doivent pas influencer sur l'interprétation.

Les intertitres, que comportent la majorité des bibles, sont placés par les éditeurs, ils ne font pas partie du texte biblique et ne peuvent revendiquer aucune pertinence particulière. Il ne faut donc pas se croire tenu de suivre le découpage proposé et le titre suggéré. Si ces titres sont commodes pour retrouver un passage, ils ne font pas autorité.

LES NOTES

Les notes sont utiles mais il faut les utiliser avec discernement. Selon les bibles elles n'auront pas le même statut ni le même but. Exemples : les notes de la TOB (Traduction œcuménique, version intégrale) sont marquées par une exégèse critique (surtout l'AT). Mais elles recèlent néanmoins quantité de renseignements et de suggestions du plus haut intérêt. La Bible du Semeur (version étude) à l'inverse offre des notes de lectures évangéliques. La NBS (Nouvelle Bible Segond) donne des instruments de travail au lecteur (références, textes, etc.) en se gardant de proposer une interprétation. *La Bible expliquée*, quant à elle, vise le grand public ignorant, elle sera de peu d'utilité pour l'étude approfondie.

Dans ces notes il faut aussi distinguer les références aux textes parallèles qui permettent d'interpréter la Bible par elle-même, des notes historiques ou géographiques qui sont en principe neutres, des notes exégétiques ou dogmatiques qui reflètent les options théologiques de leurs auteurs.

Fréquemment par l'abréviation *Litt.* (littéralement) les notes attirent l'attention sur une difficulté de traduction. Un choix a été fait dans la mesure où, par exemple, la traduction littérale du mot aurait été incompréhensible dans le contexte. Mais il faut être conscient que le choix qui a été fait reste un choix qui ne supprime pas la difficulté. Faute de se référer au texte original (hébreu, araméen ou grec) la comparaison de plusieurs traductions est en général éclairante.

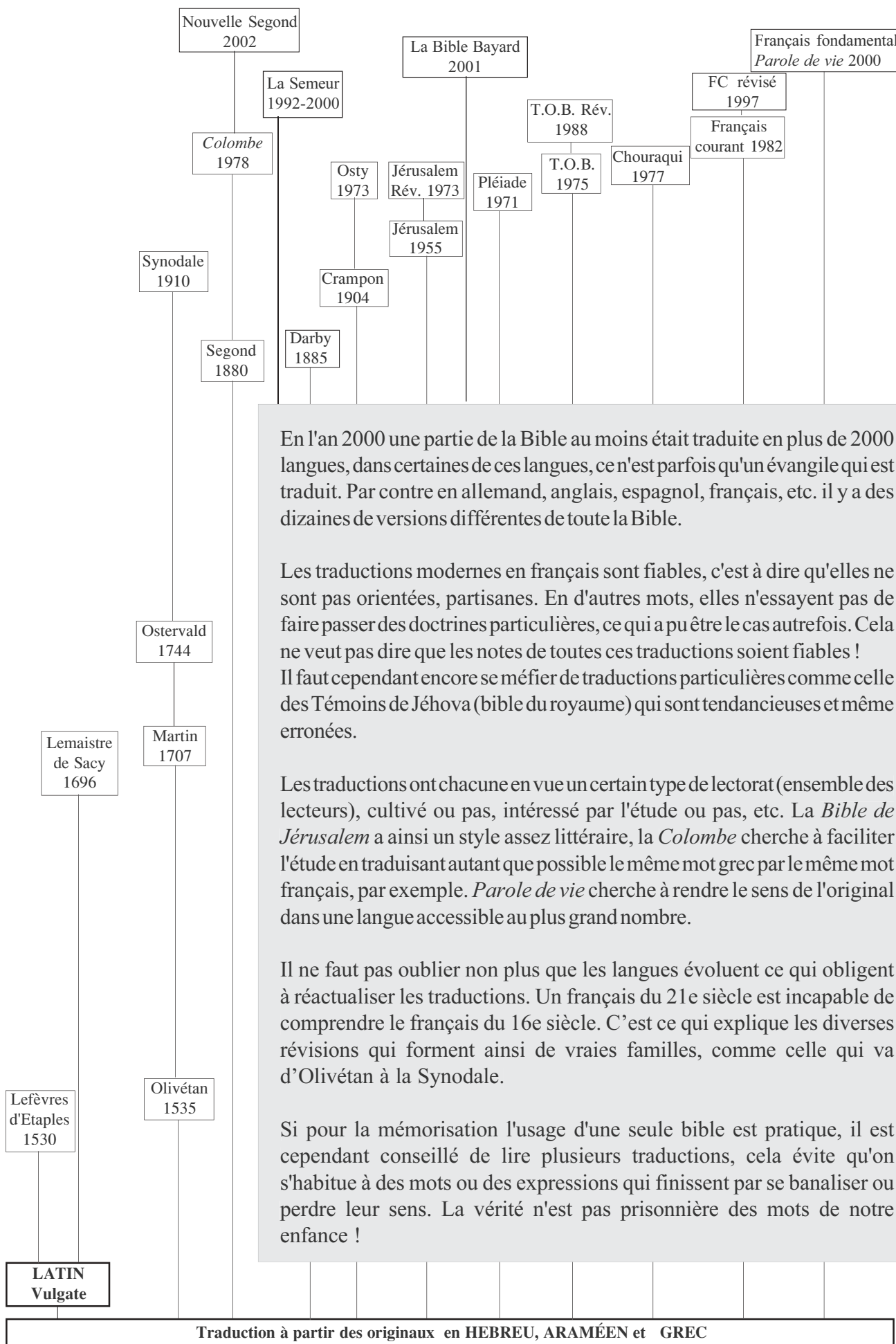
LES ASTÉRISQUES

Ils renvoient généralement à un glossaire ou à un index. Il serait dommage de vous priver de cette aide car des renseignements et des résumés intéressants sont souvent offerts sur des notions clés ou des mots difficiles.

SUGGESTION

Pour l'étude d'un texte biblique il peut être intéressant, dans un premier temps, de travailler sur un texte sans aucune annotation. Il est facile aujourd'hui avec les logiciels qui offrent toutes sortes de versions de retrouver le texte sans aucune annotation et sans être obligé de le recopier (ce qui n'est pas à exclure). Il est alors possible de crayonner ses remarques, annotations, mots clés, etc. toutes choses qu'on ne fait en principe pas dans sa bible !

1 - QUELQUES TRADUCTIONS FRANÇAISES DE LA BIBLE



En l'an 2000 une partie de la Bible au moins était traduite en plus de 2000 langues, dans certaines de ces langues, ce n'est parfois qu'un évangile qui est traduit. Par contre en allemand, anglais, espagnol, français, etc. il y a des dizaines de versions différentes de toute la Bible.

Les traductions modernes en français sont fiables, c'est à dire qu'elles ne sont pas orientées, partisans. En d'autres mots, elles n'essayent pas de faire passer des doctrines particulières, ce qui a pu être le cas autrefois. Cela ne veut pas dire que les notes de toutes ces traductions soient fiables ! Il faut cependant encore se méfier de traductions particulières comme celle des Témoins de Jéhova (bible du royaume) qui sont tendancieuses et même erronées.

Les traductions ont chacune en vue un certain type de lectorat (ensemble des lecteurs), cultivé ou pas, intéressé par l'étude ou pas, etc. La *Bible de Jérusalem* a ainsi un style assez littéraire, la *Colombe* cherche à faciliter l'étude en traduisant autant que possible le même mot grec par le même mot français, par exemple. *Parole de vie* cherche à rendre le sens de l'original dans une langue accessible au plus grand nombre.

Il ne faut pas oublier non plus que les langues évoluent ce qui oblige à réactualiser les traductions. Un français du 21e siècle est incapable de comprendre le français du 16e siècle. C'est ce qui explique les diverses révisions qui forment ainsi de vraies familles, comme celle qui va d'Olivétan à la Synodale.

Si pour la mémorisation l'usage d'une seule bible est pratique, il est cependant conseillé de lire plusieurs traductions, cela évite qu'on s'habitue à des mots ou des expressions qui finissent par se banaliser ou perdre leur sens. La vérité n'est pas prisonnière des mots de notre enfance !

Traduction à partir des originaux en HEBREU, ARAMÉEN et GREC

3 - HISTOIRE D'UNE LETTRE

La Bible que vous avez entre les mains est le fruit d'un long travail.

Pour le comprendre prenons l'exemple de la lettre de Paul aux Romains. En l'an 58 environ, alors qu'il est à Corinthe en Grèce, il dicte cette lettre à son secrétaire Tertius (probablement pas en une seule fois), puis il la fait passer aux chrétiens de Rome par des voyageurs en partance pour cette ville.

Commence alors pour cette lettre une existence que nous ne pouvons qu'imaginer. Cette lettre a certainement été lue à l'Église de Rome, mais elle a été copiée pour être lue aussi ailleurs. Et les copies ont été elles-mêmes recopiées, c'est ainsi que la lettre a circulé dans beaucoup d'Églises tout autour du bassin méditerranéen. Même si la copie est faite avec soin, à chaque copie il y a risque d'erreurs sans compter qu'on copie les erreurs déjà faites ! La lettre originale, celle qui a été écrite par Tertius et signée par Paul a disparu. Les chrétiens d'alors n'avaient pas idée que cette lettre serait retenue plus tard comme écrit inspiré pour faire partie du canon (pour entrer dans la liste reconnue des livres du NT). N'oublions pas non plus que les chrétiens des deux premiers siècles étaient souvent persécutés, en général pauvres, et souvent peu instruits, ce qui veut dire que les quelques copies de textes chrétiens circulant étaient en danger. Tout change quand l'empereur Constantin devient chrétien en l'an 313, de belles copies sur parchemin sont alors faites de toute la Bible par des copistes professionnels. Mais ces copies de luxe « officielles » sont faites à partir des copies disponibles à ce moment là. De cette époque datent les grands codex (manuscripts en parchemin et en forme de livre) comme le Sinaïticus (trouvé au 19^e siècle au Sinaï) et le Vaticanus (conservé au Vatican). Ces bibles de luxe n'ont pas empêché les copies bon marché de se multiplier sur toutes sortes de support et notamment le papyrus. Ce qui fait que lorsque l'imprimerie est inventée, la question qui se pose est de savoir, par exemple, quelle copie de la lettre aux Romains il va falloir imprimer. Les choix n'ont pas toujours été judicieux ! L'imprimerie reproduit l'original à l'identique contrairement aux copies faites à la main, mais cela veut dire qu'elle reproduit les erreurs aussi fidèlement que le reste !

Mais par la suite un grand travail de rassemblement et de comparaison des manuscrits a commencé. La lettre aux Romains que vous avez dans votre Bible est donc la traduction d'un texte grec qui a été mis au point par des savants après qu'ils aient comparé les copies de la lettre de diverses époques et divers lieux. On utilise aussi les manuscrits de traductions anciennes (latine, copte, syriaque...). C'est cette comparaison qui permet de se rapprocher du texte original sans risque d'erreur significatif.

Voici à titre d'exemple le recensement actuel des manuscrits de l'épître aux Romains :

127 **manuscrits grecs** parmi lesquels : - 7 fragments sur papyrus (2^e au 7^e s), - 17 en écriture onciale (grande majuscule) sur parchemin dont 6 complets (du 3^e au 9^e s) – 103 complets en écriture minuscule (9^e au 16^e s).

Traductions anciennes faites directement sur le grec : la vieille latine (2^e s) et la version copte sahidique (3^e s). Pour la vieille latine, l'épître aux Romains est représentée par 10 manuscrits dont 3 complets copiés du 6^e au 9^e siècle. Pour la version sahidique un manuscrit fragmentaire du 4^e siècle et une copie complète du 6^e siècle.

N'oublions donc pas qu'**avant la traduction** dans une langue d'aujourd'hui, il a fallu :

1- récolter les manuscrits des copies des livres bibliques, 2 - les comparer, 3- mettre au point le texte original qui sert de base aux traductions. Ce travail n'est jamais terminé car on découvre régulièrement de nouveaux manuscrits (le plus souvent fragmentaires).

Pendant longtemps les manuscrits n'ont comporté ni ponctuation ni séparation entre les mots (il fallait économiser le support que ce soit du papyrus ou du parchemin). Ce qui explique aussi cette habitude c'est que la lecture se faisait à haute voix, ce qui facilitait le déchiffrement mais qui était plus long ! De la même façon, ceux qui envoyaient une lettre ou faisaient un récit dictaient à des secrétaires, comme par exemple Paul à Tertius (Rm 16.22).

Voici ce que donnerait en français le début de la lettre aux Romains sans ponctuation, ni séparation entre les mots !

PAULSERVITEURDUCHRISTJÉSUSAPPELÉÀÊTREAPÔTREMISÀPARTPOURLÉVANGILEDEDEDIEUCETÉVANGILEDIEULAVAITPROMISAUPARAVANTPARSESPROPHÈTESDANSLESSAINTESECRITURESILCONCERNESONFILSNÉDELADESCENDANCEDEDAVIDSELONLACHAIRETDÉCLARÉFILSDEDEDIEUAVEC PUISSANCESELONLESPRITDESAINTEETÉPARSARÉSURRECTIONDENTRELESMORTSJÉSUSCHRISTNOTRESEIGNEURCESTPARLUIQUENOUSAVONSREÇULAGRÂCEETLAPOSTOLATPOURAMENERENSONNOMÀLOBÉISSANCEDELAFOITOUTESLESNATIONSPARMIQUESQUELLESVOUSÊTESAUSSI VOUSQUIAVEZÊTÉAPPELÉSPARJÉSUSCHRISTÀTOUSCEUXQUIÀROMESONTBIENAIMÉSDÉDEDIEUAPPELÉSÀÊTRESAINTSQUELAGRÂCEETLAPAIXVOUSSOIENTDONNÉESDELAPARTDEDEDIEUNOTREPÈREETDUSEIGNEURJÉSUSCHRIST

Par la suite, non seulement on a mis la ponctuation, mais aussi des divisions pour se repérer dans le texte. On a d’abord séparé le texte en chapitres (au 13^e siècle) puis en versets (au 16^e siècle). Ensuite dans les éditions modernes, avec les facilités accordées par l’imprimerie moderne, on a ajouté quantité de renseignements qui facilitent la lecture et l’étude mais qui ne sont pas à confondre avec le texte lui-même. Souvenons-nous aussi qu’une même traduction (ou version), peut être éditée de diverses manières (en gros caractères, avec des notes ou pas, etc.)

Pour gagner de la place dans les notes en particulier, on a aussi pris l’habitude d’indiquer les livres bibliques de manière abrégée, ces abréviations varient parfois selon les éditeurs et les habitudes, les normes fluctuent, voici quand même une liste des livres bibliques avec leur abréviation courante. Cette liste est la liste du canon protestant (canon = liste des livres considérés comme inspirés) :

4 - LES ABRÉVIATIONS USUELLES

Ab	Abdias	Jn	Évangile de Jean	Rm	Épître aux Romains
Ac	Actes des Apôtres	1 Jn	1 ^{ère} épître de Jean	Rt	Ruth
Ag	Aggée	2 Jn	2 ^e épître de Jean	1 S	1 ^{er} livre de Samuel
Am	Amos	3 Jn	3 ^e épître de Jean	2 S	2 ^e livre de Samuel
Ap	Apocalypse	Jon	Jonas	So	Sophonie
1 Ch	1 ^{er} livre des Chroniques	Jos	Josué	1 Th	1 ^{ère} ép. aux Thessaloniens
2 Ch	2 ^e livre des Chroniques	Jr	Jérémie	2 Th	2 ^e ép. aux Thessaloniens
1 Co	1 ^{ère} épître aux Corinthiens	Jude	Épître de Jude	1 Tm	1 ^{ère} épître à Timothée
2 Co	2 ^e épître aux Corinthiens	Lc	Évangile de Luc	2 Tm	2 ^e épître à Timothée
Col	Épître aux Colossiens	Lm	Lamentations	Tt	Épître à Tite
Ct	Cantique des Cantiques	Lv	Lévitique	Za	Zacharie
Dn	Daniel	Mc	Évangile de Marc		
Dt	Deutéronome	Mi	Michée		
Ec	Ecclésiaste (= Qohéleth)	Ml	Malachie		
Ep	Épître aux Éphésiens	Mt	Évangile de Matthieu		
Es	Esaïe	Na	Nahum		
Esd	Esdras	Nb	Nombres		
Est	Esther	Ne	Néhémie		
Ex	Exode	Os	Osée		
Ez	Ézéchiel	1 Pi	1 ^{ère} épître de Pierre		
Ga	Épître aux Galates	2 Pi	2 ^e épître de Pierre		
Gn	Genèse	Ph	Épître aux Philippiens		
Ha	Habacuc	Phm	Épître à Philémon		
Hé	Épître aux Hébreux	Pr	Proverbes		
Jb	Job	Ps	Psaumes		
Jc	Épître de Jacques	Qo	Qohéleth		
Jg	Juges	1 R	1 ^{er} livre des Rois		
Jl	Joël	2 R	2 ^e livre des Rois		

Dans la référence Jn 1.1-18 :
 Jn signifie Évangile selon Jean
 1 = chapitre 1
 1-18 = versets 1 à 18
 Pour dire versets 1 et 18 on noterait 1,18
 Pour chapitres 1 à 18 on noterait Jn 1-18
 Mt 15.3ss signifie verset 3 et suivants

5 - LE CAS DES APOCRYPHES

La liste ci-dessus n'est pas admise par tous. Les Juifs n'admettent pas les livres du NT, et les catholiques ajoutent à l'AT des livres que les protestants nomment apocryphes. Le mot apocryphe signifie caché et il indique que ces livres ne devaient pas être lus lors du culte public, car ils n'avaient pas l'autorité des livres canoniques.

Origine

Dès que l'Ancien Testament hébreu a été traduit en grec pour les besoins des Juifs dispersés dans le monde hellénistique, (3^e- 2^e siècle avant Jésus-Christ), on a ajouté aux livres traduits des écrits populaires, en grec eux aussi. Ces écrits n'ont jamais fait partie du canon juif, mais ils ont circulé avec la traduction grecque. L'Église chrétienne, ayant beaucoup utilisé la traduction grecque de l'Ancien Testament, a fait circuler aussi ces livres. Quand les Réformateurs sont revenus au canon juif et donc aux originaux hébreux pour traduire l'Ancien Testament (et non plus au latin seul), ces apocryphes ont été enlevés de leur place traditionnelle et mis à la fin de l'Ancien Testament ; étant bien entendu, comme l'écrivit Luther, que ces livres n'étaient pas à considérer à l'égal des Écritures saintes mais utiles et bons à lire. Par contre l'Église catholique, probablement par réaction contre les Réformateurs (et également parce que certains textes allaient dans le sens des doctrines catholiques) a affirmé au Concile de Trente (1545-1547) que ces livres faisaient partie du Canon. Les catholiques ne parlent donc pas d'apocryphes pour ces livres, ils les nomment deutérocanoniques (deuxième canon, postérieur au canon juif). Pour être précis, il faut dire que le Concile de Trente n'a pas admis la totalité des livres apocryphes dans le Canon (il est difficile de dire pourquoi). La liste des livres deutérocanoniques est la suivante : Tobie, Judith, complément à Esther (en grec), Sagesse, Ecclésiastique (ou Siracide), Baruch, Lettre de Jérémie, 3 suppléments à Daniel (cantique des trois enfants, histoire de Suzanne et de Bel et du dragon), 1 Maccabées, 2 Maccabées. Ces écrits se trouvaient à la fin des bibles protestantes jusqu'au siècle dernier. 3 et 4 Esdras, et la prière de Manassé n'ont pas été admis comme deutérocanoniques par les catholiques, qui les considèrent comme apocryphes.

Curieusement alors que les Réformateurs revenaient au canon juif et mettaient les apocryphes à part, ils ont conservé l'ordre des livres des bibles grecque et latine (Pentateuque, livres historiques, livres poétiques, prophètes) au lieu d'adopter ce qui aurait été normal, avec le canon juif, l'ordre de la Bible hébraïque (Loi, livres prophétiques, autres écrits).

De nos jours la T.O.B. et certaines éditions de la traduction en *français courant* sont revenues à l'ordre hébraïque. Notons qu'en 1900 une édition de l'Ancien Testament Second avait fait aussi ce choix, sans lendemain, tant sont profondes les ornières...

Qui a raison ?

En ce qui concerne le Nouveau Testament l'accord oecuménique est rassurant, toute l'Église a la même référence. Mais pour l'Ancien Testament qui a raison : catholiques ou protestants ? En fait, ce sont les Juifs qui ont raison ! Ce sont eux qui étaient les « gardiens » de la Parole de Dieu dans l'ancienne alliance, il est donc normal que leur canon soit notre canon en ce qui concerne l'ancienne alliance.

Exercice : 1.2/1 : Comparer les versions de Jean 1.1-18 dans les différentes versions que vous avez. Notez les différences.

Exercice : 1.2/2 : Si vous ne le connaissez pas, apprenez l'ordre des livres bibliques, cela vous fera gagner du temps ensuite quand vous chercherez une référence.

Exercice : 1.2/3 : familiarisez-vous avec les abréviations des livres bibliques

POUR CREUSER UN PEU

Exercice : 1.2/4 : Essayez de trouver dans les évangiles des paroles de Jésus qui nous apprennent quelque chose sur l'ordre des livres bibliques tel qu'il le connaissait.

2.6 – LES ALLIANCES

Introduction

Le mot « alliance » est emprunté au langage courant. On le trouve dans la Bible pour évoquer des relations humaines, des engagements pris entre les hommes. Mais il faut noter que dans ces cas, le mot désigne presque toujours une alliance entre deux partenaires qui ne se trouvent pas sur un pied d'égalité. C'est le supérieur qui décide de l'alliance. Par exemple, les Israélites accordent une alliance aux Gabaonites qui viennent se placer sous leur protection (Jos 9), Achab l'accorde au roi Ben Hadad qui était son prisonnier (1 R 20.34) ou encore Abner demande au roi David de lui accorder son alliance (2 S 3.12-13).

De plus, le supérieur pose souvent certaines conditions pour que l'alliance soit accordée, conditions qui doivent être remplies par celui qui reçoit l'alliance. Par exemple, David accepte de faire une alliance avec Abner mais à la condition que ce dernier lui ramène Mikal, sa femme (2 S 3.13).

Enfin, il y a souvent un acte (décidé par le supérieur) comme signe de l'alliance. Par exemple, Jonathan partage son vêtement avec David (1 S 18.3) ou Josué fait prêter serment aux princes des tribus d'Israël (Jos 9.15).

C'est à l'image de ces pratiques humaines que Dieu fait alliance avec des hommes. C'est lui qui prend toujours l'initiative de l'alliance et qui fixe les conditions. On trouve dans l'AT plusieurs alliances de Dieu avec des hommes : avec Adam, avec Noé, avec Abraham, avec Moïse et avec David. Dans pratiquement toutes ces alliances, il y a une promesse de Dieu, une condition fixée par Dieu et un signe de l'alliance.

1. ALLIANCE AVEC ADAM

Dans les récits de la création (Gn 1-2), le mot alliance n'est pas utilisé. Pourtant on peut sans doute considérer que la façon dont Dieu s'adresse à Adam et Ève, les promesses qu'il leur donne et les conditions qu'il fixe constituent bien le cadre d'une alliance.

C'est évidemment Dieu qui prend l'initiative puisqu'il crée l'homme et la femme et les place sur terre. Il les bénit et leur confie une tâche : « Soyez féconds, multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez-la » (Gn 1.28) et au chapitre 2 : « l'Éternel Dieu prit l'homme et le plaça dans le jardin d'Éden pour le cultiver et le garder » (Gn 2.15). Dieu leur confie donc la création comme un jardin dont ils doivent prendre soin, il leur garantit la bénédiction et l'abondance. Mais il y a une condition toutefois que Dieu fixe : « tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, car le jour où tu en mangeras, tu mourras » (Gn 2.17).

Un autre arbre, l'arbre de la vie, constitue sans doute le signe de l'alliance de Dieu avec Adam et Ève. En effet, lorsque nos premiers parents ont transgressé le commandement de Dieu en mangeant du fruit défendu (c'était la condition à l'alliance), ils sont privés de l'accès à l'arbre de la vie (Gn 3.22). Lorsqu'ils s'excluent de l'alliance, ils sont privés du signe de l'alliance.

L'alliance de Dieu avec Adam et Ève les place donc en gestionnaires de la création, à condition qu'ils acceptent leur statut de créatures devant Dieu.

Exercice 2.6/1 : Lisez le Psaume 8. Quels versets de ce Psaume évoquent l'alliance de Dieu avec Adam ?

2. ALLIANCE AVEC NOÉ

Après le Déluge, Dieu conclut une alliance avec Noé et sa famille, seuls survivants du Déluge et donc représentants de toute l'humanité. La similitude avec l'alliance que Dieu a conclue avec Adam et Ève est frappante, on retrouve pratiquement les mêmes paroles qu'en Genèse 1 : « Soyez féconds, multipliez-vous et remplissez la terre. » (Gn 9.1). Il s'agit bien ici d'un renouvellement de l'alliance créationnelle qui correspond à un nouveau commencement pour l'humanité après le jugement du Déluge. Il y a bien quelques variantes : la terre n'est plus comparée à un jardin et la condition fixée par Dieu n'est pas liée à la consommation d'un fruit. Mais il y a bien une condition à l'alliance : l'interdiction de faire couler le sang humain. Il

s'agit de respecter l'image de Dieu en l'homme (Gn 9.6-7).

Il faut noter qu'ici, contrairement à Genèse 1-2, le mot alliance est utilisé. Dieu dit : « Quant à moi, j'établis mon alliance avec vous et avec votre descendance après vous » (Gn 9.9). La portée de cette alliance s'étend même à tous les êtres vivants de la terre et c'est une alliance perpétuelle (Gn 9.16-17) par laquelle Dieu s'engage à ne plus détruire la terre comme il l'a fait avec le Déluge (Gn 9.15).

Enfin, Dieu accorde un signe de cette alliance, un signe universel et visible par tous : l'arc-en-ciel. Ce signe apparaissant lors de la conjonction entre un orage et le soleil, il illustre bien à la fois le jugement de Dieu et sa grâce.

Comme Dieu s'était engagé par alliance avec Adam et Ève, il renouvelle cet engagement avec Noé et sa famille qui représentent le début de l'humanité après le Déluge, ajoutant la promesse de ne plus détruire le monde vivant comme il l'avait fait avec le Déluge.

Exercice 2.6/2 : Comparez Gn 1.28-30 à Gn 9.1-7. Notez quels sont les points communs, et quelles sont les différences.

3. ALLIANCE AVEC ABRAHAM

L'alliance de Dieu avec Abraham s'est faite en plusieurs étapes. C'est bien sûr le Seigneur qui prend l'initiative en appelant Abram (il ne s'appelle pas encore Abraham) à quitter son pays et sa famille. Il lui donne alors une promesse : il aura une descendance nombreuse qui deviendra une nation (Gn 12.1-2).

Cette promesse sera renouvelée et précisée (Gn 13.14-17, 15.1-6) jusqu'à ce que Dieu conclue une alliance avec Abram (Gn 15.18) par laquelle il s'engage à donner le pays de Canaan à sa descendance. Dieu donne un signe de cette alliance en faisant passer des flammes entre des animaux partagés par Abraham (Gn 15.17). On pratiquait un tel rite dans le cadre d'alliances : ceux qui concluaient une alliance, en passant entre des animaux découpés, reconnaissaient peut-être qu'ils subiraient le sort de ces animaux s'ils ne tenaient pas parole.

Cette alliance elle-même sera renouvelée et précisée (Gn 17). Comme signe de cette alliance, Abram reçoit un nouveau nom, il devient Abraham (Gn 17.5).

Dieu étend alors son alliance avec Abraham à toute sa descendance. Il s'engage à être leur Dieu et à leur donner le pays de Canaan (Gn 17.7-8). Mais Dieu fixe une condition à cette alliance : Abraham et sa descendance devront « garder » l'alliance de Dieu, c'est-à-dire y rester fidèles (Gn 17.9). Dieu donne alors l'ordre de circoncire tout mâle parmi le peuple. La circoncision sera à la fois la condition à remplir par le peuple (Gn 17.10,14) et le signe de l'alliance de Dieu (Gn 17.11).

Exercice 2.6/3 : Relisez Gn 17.1-14. Relevez toutes les expressions qui soulignent les promesses, les conditions et les signes de l'alliance de Dieu avec Abraham.

4. ALLIANCE AVEC MOÏSE

Au temps de Moïse, la promesse de Dieu à Abraham s'accomplit. Sa descendance est devenue un peuple. Libéré de l'esclavage en Égypte, Israël peut partir à la conquête du pays promis. Dieu conclut alors une alliance avec le peuple issu de la descendance d'Abraham, une alliance qui se veut dans le prolongement de celle qu'il avait conclue avec Abraham. La conclusion de cette alliance a lieu immédiatement après la sortie d'Égypte, au mont Sinaï (Ex 19).

Très clairement Dieu souligne que l'initiative lui revient. C'est lui qui a délivré les Israélites de l'Égypte : « Vous avez vu vous-mêmes ce que j'ai fait à l'Égypte : je vous ai portés sur des ailes d'aigle et fait venir vers moi. » (Ex 19.4) C'est lui qui veut faire alliance avec le peuple, mais il fixe les conditions : « si vous écoutez ma voix et si vous gardez mon alliance » (Ex 19.5). Si c'est le cas, alors il sera leur Dieu, il les bénira et les protégera : « vous serez pour moi un royaume de sacrificateurs et une nation sainte » (Ex 19.6). Dieu s'engage par alliance et le peuple accepte ses conditions en faisant un serment comme signe de l'alliance : « Tout le peuple unanime répondit : Nous ferons tout ce que l'Éternel a dit » (Ex 19.8).

On peut aussi voir dans le Décalogue, ou les dix commandements (Ex 20), un signe de l'alliance de Dieu avec Israël. Le Décalogue constitue la charte de l'alliance de Dieu avec son peuple. Il est entièrement fondé sur l'acte de délivrance de Dieu : « Je suis l'Éternel, ton Dieu qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude » (Ex 20.2). Cet acte de délivrance de Dieu marque son initiative dans l'alliance. A l'intérieur des dix commandements, le sabbat occupe une place particulière puisqu'il nous est présenté comme le signe de l'alliance de Dieu avec son peuple (cf. Ex 31.12-17).

Malheureusement, la suite de l'histoire biblique nous relate comment, trop souvent, les Israélites ne se sont pas montrés fidèles à leur engagement. Si le rite de la circoncision s'est perpétué, il est devenu vide de sens. A tel point que le prophète Jérémie demandera au peuple de « circoncire leur cœur » (Jr 4.4), c'est-à-dire de ne pas se contenter du rite extérieur mais de respecter dans leur cœur l'alliance de Dieu. D'autre part, les prophètes ne cesseront de rappeler cette alliance au peuple infidèle et de les inviter à revenir à Dieu (cf. Es 31.6, Jr 3.14, 22, Ez 14.6, 18.30, 33.11, Os 14.2, Za 1.2-6, Ml 3.7...).

Exercice 2.6/4 : Relisez Zacharie 1.2-6. Qu'est-ce que ce texte souligne quant à l'attitude des Israélites et à celle de Dieu dans le cadre de l'alliance ?

5. ALLIANCE AVEC DAVID

En réponse au projet de David de construire un temple pour Dieu, le Seigneur conclut une alliance avec lui. Ce n'est pas David qui construira le temple, mais son fils (2 S 7.12-13). Et Dieu s'engage à affermir pour toujours la descendance royale de David : « Ta maison et ton règne seront pour toujours assurés devant toi, ton trône pour toujours affermi » (2 S 7.16, cf. Ps 89.4-5). Le terme d'alliance ne se trouve pas dans ce passage, mais David lui-même l'utilise à la fin de sa vie en référence à cette promesse, dans ses dernières paroles : « N'en est-il pas ainsi de ma maison avec Dieu, puisqu'il a fait avec moi une alliance éternelle » (2 S 23.5).

Cette promesse de Dieu concerne d'abord son fils Salomon, qui fera bâtir le temple. Elle s'applique ensuite à la dynastie des rois de Juda, tous descendants de David. Mais la portée de cette promesse est plus large encore et ouvre une perspective messianique. Dans le NT, Jésus-Christ est désigné comme l'accomplissement de cette promesse (cf. Lc 1.32-33). Pierre cite cette promesse dans son discours après la Pentecôte et l'interprète comme une annonce de la résurrection de Jésus-Christ (Ac 2.30-31). Celui des descendants de David qui perpétuera éternellement son trône, c'est bien Jésus-Christ.

La condition de l'alliance n'est pas explicite dans ce texte. Mais à la fin de sa vie, David donne ses dernières recommandations à Salomon, son Fils, et évoque la promesse de Dieu en y adjoignant une condition : « J'affermirai pour toujours son règne, s'il s'en tient, comme aujourd'hui, à la pratique de mes commandements et de mes ordonnances » (1 Ch 28.7). Lorsque Dieu renouvelle cette alliance avec Salomon, il rappellera explicitement cette condition (cf. 1 Ch 7.17-18). On peut donc penser que cette condition était implicite dans l'alliance avec David.

Dans l'alliance avec David on peut considérer que le temple est le signe donné pour la Maison de David.

Exercice 2.6/5 : Lisez le Psaume 132. Ce Psaume parle de David et de son souhait de bâtir un temple à l'Éternel. Notez dans quels versets sont mentionnées la promesse et les conditions de l'alliance de Dieu avec David.

Cette alliance avec David s'inscrit dans le cadre de l'alliance avec le peuple. La relation particulière du roi avec Dieu symbolise celle de l'ensemble de son peuple. Le roi est en quelque sorte le représentant du peuple devant Dieu. Il est non seulement bénéficiaire de l'alliance, en tant que membre du peuple d'Israël, mais aussi appelé à être médiateur de l'alliance. De fait, dans l'histoire d'Israël, la fidélité ou l'infidélité du peuple à l'alliance de Dieu a souvent été conditionnée par la fidélité ou l'infidélité du roi. [voir cours 2.9 et 2.10]

Déjà Moïse était médiateur de l'alliance du Sinäï, puisque c'est par lui que Dieu s'est révélé à son peuple. L'idée d'alliance éternelle et de médiateur de l'alliance s'est amplifiée dans le

discours des prophètes et petit à petit la perspective d'une alliance nouvelle s'est dessinée (cf. Jr 31.31-34, Ez 36.24-27). Cette alliance sera conclue en Jésus-Christ, lui-même étant le médiateur de cette nouvelle alliance (cf. He 8.6) conformément à ce qu'avait annoncé Esaïe (Es 42.6). Cette alliance aura comme condition la foi, et comme signes le baptême et la Cène.

6. TABLEAU RÉCAPITULATIF

Le tableau ci-dessous récapitule les différents éléments des alliances de Dieu : ses promesses, les conditions qu'il fixe et les signes associés à l'alliance.

	Promesse	Condition	Signe
Adam	Bénédiction, abondance	Ne pas manger de l'arbre de la connaissance du bien et du mal	Arbre de la vie
Noé	Plus de déluge	Respect de la vie	Arc-en-ciel
Abraham	Postérité, pays, bénédiction	Vivre par la foi, garder l'alliance	Circoncision
Moïse	Délivrance	Obéissance à Dieu, fidélité à son alliance	Sabbat
David	« Maison » royale perpétuelle	Servir l'Éternel	Temple

Commentaire : Il faut rappeler que dans tous les cas c'est Dieu qui prend l'initiative de l'alliance : il crée Adam et Ève et les place dans le jardin d'Éden, il épargne Noé et sa famille et les investit de la tâche de remplir la terre, il appelle Abraham et lui promet une descendance nombreuse, il délivre Israël de l'esclavage d'Égypte et fait de lui son peuple, il choisit David pour être roi d'Israël et lui promet une descendance royale éternelle.

Conclusion

Qu'est-ce que toutes ces alliances nous révèlent sur Dieu ? Elles soulignent l'aspect personnel de la relation du croyant avec Dieu. C'est un Dieu personnel qui fait alliance avec les hommes. Dieu n'est pas seulement le créateur de l'univers, un Dieu distant, il est aussi un Dieu qui s'investit dans une relation avec ses créatures. Les alliances de Dieu donnent l'image d'un Dieu proche de nous, qui vient à notre rencontre.

La relation à Dieu dans le cadre de l'alliance est diamétralement opposée à celle qui a cours dans les religions païennes. Dans ces dernières, on cherche, par des rites ou des sacrifices, à s'attirer l'approbation ou la faveur de Dieu. Dans le cadre de l'alliance, Dieu est a priori favorable au croyant. C'est lui qui prend l'initiative de l'alliance, et qui se montre ainsi favorable au croyant. La relation est établie, il n'y a pas besoin de gagner la faveur de Dieu. Les sacrifices existent, mais avant tout en signe de reconnaissance ou alors comme réparation après une transgression de l'alliance (sacrifices pour le péché). Le Dieu de l'alliance, c'est le Dieu qui nous aime, le Dieu qui s'investit dans une relation avec nous.

POUR CREUSER UN PEU

Exercice 2.6/6 : Lisez Jr 33.14-26. A quelles alliances ce texte fait-il référence ? Quand ces promesses seront-elles accomplies ? Cherchez dans l'épître aux Hébreux ce qui caractérise la nouvelle alliance.

Exercice 2.6/7 : Lisez Dt 28.69-30.20. Ce texte évoque le renouvellement de l'alliance de Dieu avec son peuple. Qu'est-ce qui souligne que Dieu a pris l'initiative de l'alliance ? Comment sont évoquées les promesses de Dieu et les conditions à son alliance ? Quel est le danger le plus grand si les Israélites transgressent l'alliance avec Dieu ? En cas d'infidélité à l'alliance de Dieu, y a-t-il une issue pour le peuple d'Israël ? Si oui, laquelle ? Et comment se caractérise-t-elle ?

4.7 – LETTRE DE PAUL AUX ROMAINS

1 – PROJET D'ÉTUDE

La lettre aux Romains est un exposé incomparable de la théologie chrétienne. Il n'est pas étonnant qu'au cours de l'histoire elle ait joué un rôle déterminant notamment au moment de la Réforme. Elle comporte trois grandes sections, la première est la démonstration de la justification par la foi, la seconde est une interrogation sur la place d'Israël dans le plan de Dieu, la troisième est l'exposé des conséquences pratiques de la foi.

Celui qui comprend la lettre aux Romains comprend ce qu'est la doctrine chrétienne. Il a assimilé les fondements de la foi. Les huit premiers chapitres sont très importants pour cela, mais les chapitres suivants ne sont pas à négliger pour autant.

En lisant cette lettre ne perdez pas de vue le plan. Suivez le fil rouge du raisonnement qui vous est indiqué, sans quoi vous risquez de vous perdre dans la jungle d'une pensée foisonnante !

2 - LES CIRCONSTANCES

Les circonstances expliquent certaines approches et certains accents de la lettre. Paul est à un tournant de sa vie. C'est la fin de son 3^e voyage missionnaire, il a organisé la grande collecte pour l'Église de Jérusalem et s'apprête à s'y rendre (15.25-26). Il est alors à Corinthe (printemps 58) et réfléchit sur ses projets. Il estime avoir terminé sa tâche en Asie mineure et vise l'Europe occidentale. Paul n'était pas encore allé à Rome, ce n'est pas lui qui a fondé cette Église, il écrit pour se présenter avant d'y aller. C'est l'occasion pour lui de faire le point théologique de plusieurs années de missions sur le terrain. Il dicte sa lettre à Tertius (16.22). Ce n'est pourtant pas une sorte de traité théologique, il ne traite pas de tous les sujets importants, pas de la cène par exemple. Il écrit aux Romains qu'il connaît quand même par personnes interposées (voir la liste de ses contacts au ch. 16). Par elles il a entendu parler des tensions entre les chrétiens d'origine juive et les autres. Cela tient peut-être au fait que les Juifs ont été chassés un temps de Rome par l'empereur (de 41 à 54), les Juifs chrétiens aussi (comme Aquilas). Quand ils reviennent l'Église s'est développée, a changé, et les incompréhensions ne manquent pas. C'est ce qui, dans cette lettre, explique :

- le souci de montrer que l'Évangile est l'accomplissement des promesses faites à Israël,
- un exposé sur la place d'Israël
- et finalement une exhortation à l'accueil mutuel.

Paul ne se comporte donc pas comme un candidat missionnaire qui essaye de se faire accepter, il écrit avec l'autorité d'un apôtre à une Église dont il discerne les difficultés.

3 - PLAN DE L'ÉPÎTRE DE PAUL AUX ROMAINS

1 – PRÉSENTATION

- 1.1 Paul, serviteur de Jésus-Christ, appelé à être apôtre
- 1.2 Salutations aux Romains

2 - LA JUSTICE DE DIEU SE RÉVÈLE (1.16-5.11 Opposition péché-justice)

Énoncé du thème : ***Celui qui est juste par la foi, vivra (1.16-17).***

- | | |
|---------|--|
| Péché | 2.1 Tous coupables devant Dieu <ul style="list-style-type: none"> - Les païens sont coupables (1.18-32) - Les moralistes sont coupables (2.1-16) - Les juifs sont coupables (2.17-3.8) - L'humanité est incapable de se justifier (3.9-20) |
| Justice | 2.2 La justice de Dieu manifestée <ul style="list-style-type: none"> - L'homme est justifié par la foi en Jésus-Christ (3.21-31) - Confirmation par l'exemple d'Abraham (4.1-25) - L'homme justifié est sauvé (5.1-11) |

3 - LA VIE EN CHRIST (5.12-8.39 Opposition mort-vie)

Énoncé du thème : ***Solidaire avec le Christ par la foi (5.12-21).***

- | | |
|------|---|
| Mort | 3.1 L'union avec le Christ nous libère du péché (6) <ul style="list-style-type: none"> - Affranchis du péché (6.1-14) - Esclaves de Dieu (6.15-23) |
| | 3.2 L'union avec le Christ nous libère de la loi (7) <ul style="list-style-type: none"> - Le chrétien est libéré de la loi (7.1-6) - Quel est alors le rôle de la loi (7.7-25) |
| Vie | 3.3 La vie en Christ par l'Esprit (8) <ul style="list-style-type: none"> - Vivre de l'Esprit (8.1-17) - La gloire à venir (8.18-30) - La victoire par la foi en Christ (8.31-39) |

4 - COMMENT EXPLIQUER L'INCRÉDULITÉ D'ISRAËL ? (9.1-11.36)

Énoncé du thème : ***"J'ai au cœur une grande tristesse" (9.1-2)***

- 4.1 Dieu est souverain
 - Le choix de Dieu (9.1-18)
 - Le sens de ce choix (9.19-33)
 - Juifs et païens ont le même Seigneur (10)
- 4.2 Dieu n'a pas rejeté Israël
 - Le faux pas d'Israël (11.1-16)
 - Parabole de l'olivier (11.17-24)
 - L'avenir (11.25-36)

5 - LA VIE NOUVELLE (12.1-15.13)

Énoncé du thème : ***le culte spirituel (12.1-2)***

- 5.1 Le culte nouveau (12.3-21)
- 5.2 Les relations avec les autorités humaines (13.1-7)
- 5.3 Le devoir d'amour (13.8-14)
- 5.4 L'accueil mutuel (14.1-15.13)

6 - ÉPILOGUE

- 6.1 Paul justifie la hardiesse de sa lettre (15.14-21)
- 6.2 Les projets de Paul (15.22-33)
- 6.3 Salutations et doxologie (16)

4 - L'ARGUMENTATION DES HUIT PREMIERS CHAPITRES

Le raisonnement de Paul est relativement facile à suivre, une fois qu'on a trouvé le fil conducteur !

Tous coupables (Rm 1.18 à 3.20)

Paul commence par démontrer que tous les hommes sont coupables devant Dieu et incapables de se justifier eux-mêmes, aussi bien les païens que les juifs. Les païens sont coupables car la création est une révélation qui parle de Dieu, mais en raison de leur péché ils n'ont pu parvenir à une vraie connaissance de Dieu. La conscience montre également que la loi de Dieu est dans leur cœur. Mais le péché l'obscurcit. Ils sont inexcusables et punis par les conséquences de leur propre révolte.

Les juifs ont la loi écrite mais ne la respectent pas. Mais la connaissance de la loi augmente leur responsabilité.

Les hommes sont incapables de se justifier devant Dieu. *Il n'y a pas de juste, pas même un seul.*

Exercice 4.7/1 : Comparez Rm 1.18-3.20 et Ac 17.22-34. Comment définir la religion païenne ?

Dieu justifie (Rm 3.21-5-11)

Ayant établi cela il annonce alors que le salut est malgré tout accessible dans la mesure où c'est Dieu qui va justifier les hommes ! C'est cela la révolution de l'évangile de Jésus-Christ. Pour ne pas être accusé d'enseigner une nouveauté sortie de ses rêves, il démontre que c'est déjà comme cela que Dieu procédait dans l'ancienne alliance ; Abraham a été justifié par Dieu, par la foi et non par ses œuvres ; alors si c'est vrai pour le père Abraham c'est certainement vrai pour ses enfants ! ***Le juste par la foi, vivra !*** (1.17) Attention à la place de la virgule ! Ce n'est pas : *le juste, vivra par la foi*, c'est à dire celui qui est juste vivra ensuite par la foi ! Non ! Mais : celui qui est juste par la foi, justifié par la foi en Christ (c'est le seul moyen d'être juste), celui-la vivra ! Il est sauvé.

Après cette première section où il a exposé *comment être juste*, il va expliquer ce qu'est *vivre* ! Vivre de la vie de Dieu, évidemment !

Exercice 4.7/2 : Rm 3.25 dit que Jésus a servi d'expiation, que vous apprennent Lv 16 et He 9 sur l'expiation ?

La vie en Christ (Rm 5.12-21)

Toute la deuxième section explique comment le salut est fondé sur le principe de l'union avec le Christ. C'est l'union avec le Christ qui nous libère du péché et nous conduit dans une vie nouvelle. Cette solidarité nouvelle, en Christ, remplace la solidarité ancienne et naturelle en Adam.

La solidarité en Adam c'est notre humanité, nous naissons pécheurs en naissant homme (ou femme !). Pour sortir de cette solidarité qui nous entraîne à la mort, il faut changer de famille, et entrer dans celle du Christ. Jésus-Christ est le nouvel Adam, le nouveau chef d'une humanité sauvée. Nous faisons partie de l'humanité pécheresse par la naissance (c'est ce que signifie « par la chair et le sang ») mais nous ne faisons partie de la nouvelle humanité qu'en re-naissant par l'Esprit. La solidarité « en Christ » est le lien de la nouvelle humanité constituée des hommes nés de nouveau par l'Esprit. C'est pour cela que Paul peut affirmer que la grâce abonde en Christ.

Exercice 4.7/3 : comparez Rm 5.12-21 et Jn 3.1-21. Comment ces deux textes se complètent-ils ?

ET LA LOI ? (RM 6-7)

Se pose alors une question difficile, si là où le péché a abondé la grâce a surabondé, peut-on continuer à pécher sans se faire de souci ? Bien sûr que non ! Pourquoi non ? Précisément parce que nous sommes en Christ, attachés à lui. Comment pourrions-nous désirer autre chose

que ce qu'il veut ? Celui qui dirait : « je suis sauvé par la foi et je peux continuer à pécher tranquillement en comptant sur la grâce », montre qu'en réalité il n'est pas attaché à celui qui est mort à cause du péché !

Ce qui empêche le chrétien de pécher c'est le lien au Christ. Se pose alors la question de l'utilité de la loi. N'oublions pas la tension entre chrétiens d'origine juive et chrétiens d'origine païenne. Paul est très clair. La loi ne peut servir au salut. Elle montre le péché, un peu comme des lunettes permettraient au myope de voir ce qu'il ne distinguait pas. Elle le révèle mais ne donne pas le moyen de le vaincre. La loi en elle-même est bonne, mais le péché l'utilise négativement (fascination du fruit défendu, par exemple).

Exercice 4.7/4 : « Mort au péché » cette expression est la clé de la compréhension du passage. Notez que Jésus est dit lui aussi « mort au péché, ou mort pour le péché » (6.10). La même expression utilisée pour le croyant a le même sens, le croyant est lui aussi **réellement** mort pour le péché ! Mais cette mort est « en Christ », comme la vie qui suit ne pourra être qu'« en Christ ». Être sous la grâce (6.14), c'est être « en Christ ». Déduisez quelques conséquences de cette réalité.

LA LIBERTÉ ET L'ESPÉRANCE EN CHRIST (Rm 8)

L'Esprit du Christ libère des puissances de mort que sont la loi et le péché. Paul oppose la marche par l'Esprit à la marche selon la chair. La marche selon la chair c'est la marche selon les principes humains comme si le Christ n'était pas notre maître. Vivre selon la chair, c'est vivre séparé du Christ selon les normes de l'humanité. La liberté est donnée en Christ qui nous sort de l'esclavage du péché et de la mort, pour faire de nous des fils. Un des rôles essentiels de l'Esprit est d'attester que nous sommes bien enfants de Dieu.

La vie chrétienne reste pourtant marquée par les limites de cette création, le salut n'est pas total, il est encore objet d'espérance. Le corps en particulier attend le salut. Ce temps est donc celui d'une espérance affrontée à la souffrance. Mais, affirme Paul, ce qui rend l'espérance certaine, c'est l'amour de Dieu qui a déjà été totalement manifesté en Christ. *Rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Christ-Jésus notre Seigneur.* Rm 8.39

Exercice 4.7/5 : Faites une liste des promesses liées à l'action de l'Esprit dans le ch. 8. Quel est le fondement de l'espérance ?

5- L'INCRÉDULITÉ D'ISRAËL (Rm 9-11)

Ces chapitres sont surtout connus par les passages mettant en évidence la volonté souveraine de Dieu qui sauve qui il veut (Rm 9.14-28). Il ne faut pas sortir ces passages de leur contexte. Paul ne parle plus ici du salut individuel mais du problème posé par l'incrédulité massive du peuple élu.

La question est fondamentale et douloureuse pour Paul qui retrouve les accents de Moïse désirent se sacrifier pour son peuple. Mais on peut imaginer aussi une autre raison, intellectuelle et théologique qui explique ce long raisonnement. Raisonnement dont il faudra une nouvelle fois saisir le fil ! Comment se fait-il que la majorité d'Israël (et notamment ses autorités religieuses) n'ait pas reconnu Jésus comme le messie ? Comment se fait-il que seule une minorité de juifs ait reçu l'évangile ?

C'est la méditation de l'histoire d'Israël qui va donner une première réponse à l'apôtre. En fait, découvre-t-il, il en a toujours été ainsi, Dieu choisit un « reste fidèle » qui porte témoignage (comme les 7000 du temps d'Élie). Ses choix sont souvent déconcertants (le plus jeune choisi aux dépens de l'aîné, par exemple). Mais ce reste dépendant de Dieu seul, comme une avant-garde, annonce l'arrivée de tout le peuple ! Ce reste est signe de la grâce ! Car c'est là une première découverte de Paul avec ce raisonnement : à la fin des temps tout le peuple se tournera vers le Christ. Notons que dans ces chapitres les « tout » ne concernent pas des nombres mais des catégories. Les grandes catégories en présence sont : l'Israël croyant, l'Israël incroyant, les païens croyants et les autres. La souveraineté de Dieu s'exerce ici sur l'histoire humaine qu'il conduit par les chemins qu'il veut et jusqu'au terme qu'il désire. Il n'est pas question ici du salut individuel. Quand il écrit « tout Israël » il faut comprendre « la

grande majorité d'Israël ». Quand il écrit alors « tout Israël sera sauvé », il voit le rassemblement de tous les croyants dans le peuple de Dieu. Notons que cette prophétie est fondée sur la réflexion et non sur une vision ou une révélation miraculeuse.

Un deuxième axe traverse ces chapitres, c'est celui de la relation entre chrétiens d'origine juive et chrétiens d'origine païenne. Il y avait à Rome des tensions, certaines sont peut-être indiquées ici. Il se pourrait que certains pagano-chrétiens (chrétiens d'origine païenne) se soient dit : « Israël a été rejeté, ce peuple est maudit, désormais Dieu s'est tourné vers les païens ». Paul conteste formellement ce genre de raisonnement, il appelle les païens à l'humilité et déclare que c'est grâce à l'endurcissement d'une partie d'Israël que les païens ont été appelés à entrer dans le peuple de Dieu (souvenez-vous de la pratique missionnaire de Paul). Dieu n'a pas renié ses promesses, il poursuit mystérieusement son projet de salut.

Paul est bien conscient que ce qu'il a pu percevoir de la volonté divine sur la marche de l'histoire est bien superficiel, il n'a pas répondu à tous les pourquoi, et notamment pas au pourquoi fallait-il qu'Israël s'endurcisse pour que les païens puissent entrer ? Mais il a eu une partie des réponses, et cette part suffit pour indiquer que l'histoire n'est pas livrée au hasard, c'est pourquoi il conclut en magnifiant la profondeur et la richesse de la sagesse et de la connaissance de Dieu. *À lui la gloire dans tous les siècles !*

Exercice 4.7/6 : au chapitre 10 Paul revient sur la question de la loi. Il affirme que le *Christ est la fin de la loi*. Comment comprenez-vous cela ? Quelles en sont les conséquences pour la prédication ?

6 - LE CULTE SPIRITUEL (Rm 12 à 15)

Toute la section « pratique » est annoncée par le thème énoncé dans les deux premiers versets. Toute la vie du chrétien est appelée à être un culte à la gloire de Dieu. La difficulté vient de ce que les chrétiens vivent dans un monde qui propose des manières de penser et de vivre qui ne sont pas conformes aux idéaux du royaume de Dieu. Par la nouvelle naissance, le chrétien est entré dans la solidarité avec le Christ, mais celle-ci est mise à mal chaque jour par la pression de l'humanité ancienne. Cette humanité ancienne n'est pas qu'à l'extérieur, elle est encore dedans ! D'où l'exhortation à être transformés par le renouvellement de l'intelligence. Le culte spirituel, c'est la vie que fait mener l'Esprit du Christ pour la gloire de Dieu.

Paul propose trois applications pratiques de ce thème avec : la vie dans la communauté chrétienne, le rapport avec les autorités, et finalement une dernière fois, les relations entre Juifs et non Juifs.

La vie d'Église : humilité, reconnaissance de la diversité, amour, respect mutuel, zèle dans le service et la prière, solidarité, voilà les piliers principaux de la vie communautaire selon Paul.

Exercice 4.7/7 : Notez que Paul donne une liste de 7 dons, quelle différence y-a-t-il entre les 4 premiers et les 3 derniers ?

Les autorités : ce passage a été souvent discuté car il semble obliger les chrétiens à se soumettre, quoi que fassent les autorités. En réalité, Paul envisage ici le cas d'autorités exerçant leur rôle selon la justice. Il reprend en fait l'enseignement de Jésus disant que le service de Dieu n'oblige pas à la désobéissance civile (rendez à César ce qui est à César). Le chrétien citoyen d'une patrie céleste, reste soumis aux autorités de son pays. Ce passage ne dit rien sur la politique, et notamment sur l'exercice démocratique de ses responsabilités politiques ; mais on comprend que ce n'était pas d'actualité sous l'empire romain. S'il est dit que le chrétien n'est pas un anarchiste, il n'est pas dit non plus qu'il doive être toujours de l'avis du pouvoir en place !

Exercice 4.7/8 : Qu'est-ce qui, dans la Bible, limiterait la soumission chrétienne aux autorités ?

Rm 14.1-15.13, les forts et les faibles : ce sujet vise essentiellement les rapports entre judéo-chrétiens et pagano-chrétiens. Il est possible de rassembler l'enseignement de ce passage sous trois rubriques :

- Chacun est responsable personnellement devant Dieu et pas devant les autres

Dans l'Église il reste de la place pour une diversité de comportements. Tous ne sont pas obligés d'avoir le même avis sur tout. Paul souligne que c'est devant Dieu que chacun est responsable, et Dieu prend soin de chacun. Personne n'a donc à s'instituer le directeur de conscience des autres. Ce qui implique aussi que chacun doit agir par conviction à cause de Dieu, et non sous l'effet de l'entraînement dans un sens ou dans l'autre.

- **Cela ne signifie pas que chacun a la vérité.** Paul ayant laissé de l'espace à chacun n'en déduit pas que tout le monde a raison. Il maintient par exemple, que tout est pur dans l'alimentation, qu'il n'est donc pas nécessaire de se priver d'un aliment parce que celui-ci serait impur.

- **L'amour est premier.** Ayant rappelé sa conviction il ne veut pas l'imposer. Il rappelle que l'amour est plus important que tout. Le fort c'est celui qui a de l'amour, pas celui qui se flatte de savoir. Il exhorte chacun à chercher non pas son intérêt, ce qui lui plaît, mais ce qui est utile pour l'édification. *Faites-vous mutuellement bon accueil, comme le Christ vous a accueillis, pour la gloire de Dieu.* (15.7)

Exercice 4.7/9 : Comment dans l'Église, distinguer ce qui dans la conduite de la vie personnelle est laissé à l'appréciation de chacun et ce qui concerne l'Église ?

7 - ÉPILOGUE (Rm 15.14-16.27)

La fin de la lettre ne présente pas de difficultés, mais elle fourmille de renseignements non seulement sur les projets de Paul, mais encore sur ses relations, sa situation, elle mérite d'être lue avec attention.

Exercice 4.7/10 : Lisez le ch. 16 en notant la place qu'y tiennent les femmes...

PETIT LEXIQUE DU VOCABULAIRE DE PAUL

Il faut prêter une attention extrême au sens de certains mots employés par Paul. Il est indispensable pour comprendre l'enseignement de l'apôtre de rechercher le sens qu'il attribue à des mots comme chair, péché, foi, justice, loi, esprit...

1 - La chair

Le mot chair apparaît plus de 20 fois dans Romains et est souvent opposé à l'esprit. L'opposition esprit-matière, fondamentale dans la philosophie grecque, n'est pas l'arrière plan de la pensée de Paul.

La chair c'est une partie de la création : Dans ce sens elle désigne d'abord le corps physique, les muscles ! Rm 2.28. Mais aussi la descendance, la parenté humaine : Rm 1.3 ; 4.1 ; 9.5; et finalement l'humanité en général : Rm 3.20 (Ps 65.3 ; Jr 12.12 etc.) et tout particulièrement l'humanité devant Dieu. Toute chair = tout homme. La nature humaine :

- faible Rm 6.19 - aussi la nature humaine du Christ (bien que sans péché) Rm 1.3 ; 8.3 ; 9.5

La chair c'est également la création touchée par la révolte :

Sous cet aspect la chair est une façon de vivre et de penser en humain pécheur. Ce qui est pécheur ce n'est pas la chair, mais la confiance en elle (Ph 3.3s). L'expression « selon la chair » associée aux verbes : marcher, se glorifier, connaître, vivre, exprime une orientation fondamentale de la vie, une organisation de la vie en fonction de critères strictement terrestres et humains ; vivre selon la chair c'est une attitude globale. Dans cette perspective, la chair peut-être considérée comme « l'instrument » du péché. La chair n'est pas une puissance qui agirait de la même manière que l'Esprit, cependant par moment, Paul la présente comme une force qui s'oppose à l'action de l'Esprit (cf. Ga 5.13). Cette puissance n'est pas étrangère à l'homme, elle fait partie de lui. L'homme peut décrire la chair comme une force qui l'entraîne loin de Dieu, il ne s'agit pourtant que de sa propre faute (Rm 7).

Pour le croyant marchant selon l'Esprit, la « chair » peut donc évoquer sa vieille ou ancienne nature (Rm 6.6 ; 7.18), sa nature non régénérée (Rm 7.5 ; 8.8-9). Rm 8.1-13 présente la « chair » comme les pensées de l'homme naturel (pré-chrétien) qui se rebellent contre Dieu. Rm 7 montre l'homme « pré-chrétien » qui, malgré sa « bonne volonté », agit contre Dieu.

6.8 - LES SACREMENTS

Ce cours représente une position qui est celle des Églises évangéliques libres en France. Il s'inspire des « fiches pastorales », publiées en 1987. Cependant, à proprement parler, il n'y a pas de théologie « libriste » du baptême et de la cène. Les textes constitutionnels de l'UEEL indiquent seulement que les Églises qui demandent leur admission dans l'Union doivent pratiquer le baptême et la cène comme institutions du Seigneur (C.12 et R 152).

En ce qui concerne la cène les Églises libres sont clairement dans la lignée de Calvin. Pour ce qui est du baptême elles sont héritières à la fois des réformés et des anabaptistes. Contrairement aux calvinistes leur théologie n'est pas la théologie de l'alliance (elles ne baptisent plus les enfants) et contrairement aux baptistes, qui n'admettent comme membres par (en) principe, que des adultes baptisés par immersion, les libristes n'exigent « que » la confession de la foi. D'autre part les Églises libres reconnaissent le baptême des enfants pratiqué par d'autres, même si elles-mêmes ne pratiquent que le baptême d'adulte, par aspersion ou immersion. Pour les questions de pratiques, voir le cours 8.3.

1 – SACREMENT

Le mot sacrement vient du latin sacramentum employé dans les versions latines du NT pour traduire « mystère ». Mais ce n'est pas de cette origine que viendra la lumière ! Ce mot très employé en théologie n'a pas de « pedigree » biblique ! Disons brièvement que le sacrement est un acte en rapport direct avec l'œuvre de salut du Christ. Les protestants en connaissent deux, le baptême et la cène, les catholiques en ont rajouté cinq autres.

Ce chapitre, nous le comprenons immédiatement, est indissociable de l'histoire de l'Église et de l'histoire des dogmes. Notre compréhension des sacrements est héritière des siècles passés et se positionne inévitablement par rapport à la compréhension d'autres chrétiens aujourd'hui. Les sacrements, cela sera rappelé, n'ont de sens qu'accompagnés de la Parole prêchée. Mais quelle place leur faire à côté de cette Parole ? Sont-ils des « paroles visibles » qui se suffiraient à eux-mêmes ? Dans quelle mesure sont-ils des rites ? Certains se demandent s'il est utile d'ajouter un geste à la Parole (exemple : les Quakers et l'Armée du Salut), d'autres (Catholiques) donnent un poids déterminant au geste. Entre ces deux positions les protestants se sont éparpillés. Les luthériens avec la consubstantiation ont gardé quelque chose du catholicisme, les calvinistes et zwingliens se sont entendus après avoir reconnu dans le *consensus tigurinus* (1549) notamment que « *ceci est mon corps* » voulait dire « *ceci signifie mon corps* ».

Tirée de l'*Institution chrétienne* (Livre 4, Ch. 14), voici la définition que donnait Calvin du sacrement : *un sacrement est un signe concret par lequel Dieu scelle en nos consciences les promesses de son bon vouloir envers nous, pour fortifier la faiblesse de notre foi, et par lequel, pour notre part, nous affirmons devant lui et devant les hommes qu'il est notre Dieu.* Une autre définition, plus brève, est celle-ci : *un sacrement est un témoignage de la grâce de Dieu envers nous, confirmé par un signe visible, avec, en retour, l'affirmation de notre adoration envers lui.* Que l'on choisisse l'une ou l'autre définition, elle s'accordera avec la formule de saint Augustin, qui dit qu'un sacrement est *le signe visible d'une réalité sacrée, ou la forme visible de la grâce invisible.*

Signe visible d'une grâce invisible, les sacrements prennent en compte le fait que nous ne sommes pas seulement *esprit* mais aussi et inséparablement *corps*. Le geste n'est certainement pas à mépriser à côté de la Parole. Il rassemble dans une visibilité « objective » la diversité des expériences de la grâce des croyants ; expériences intimes, diverses, et souvent difficiles à exprimer intelligiblement. **Le geste parle à tous pour tous !** Mais le geste, nous le sentons, est attiré par deux pôles opposés : celui de la parole et celui de la matière ; d'un côté il ne sera qu'illustration de la foi et témoignage, de l'autre il devient rite (et parfois superstition) efficace indépendamment de la foi. Un autre aspect du geste est à prendre en compte : il est signe d'une présence, de la présence du Christ au milieu de son peuple, dans la cène c'est évident, c'est aussi vrai dans le baptême puisque c'est à cette occasion qu'il promet d'être *toujours avec nous* (Mt 28.20).

Nous ne connaissons que deux sacrements institués par Jésus : le baptême et la cène. Ils n'ont de sens que dans la mesure où ils rappellent la vie, la mort, la résurrection et la parousie du Christ. Chaque célébration du sacrement renvoie l'Église à ce qui est sa vie et son identité, le centre de l'Évangile ; chaque célébration appelle à répondre avec foi à la grâce de Dieu.

Notons que dans les deux cas Jésus s'est inscrit dans une histoire, il utilise en le transformant un rite déjà en usage (le baptême de Jean-Baptiste et la Pâque).

C'est Jésus que les croyants sont invités à rencontrer à travers les gestes du baptême et de la cène. Le sacrement est un lieu de rencontre avec le Christ, dans l'Esprit.

2 - NE CONFONDONS PAS SIGNE ET RÉALITÉ

Le baptême et la cène ne sont pas des oeuvres de salut, mais des signes rappelant que nous sommes au bénéfice de l'œuvre unique du Christ. Ils sont des témoignages de notre dépendance personnelle et communautaire à l'égard du Christ. La vérité, l'authenticité et la nécessité de ces signes résident dans le message qu'ils véhiculent. Si la forme n'est pas indifférente, elle ne doit pas brouiller l'intelligibilité de signes qui sont là pour montrer le Christ et son œuvre, et non pour attirer l'attention sur le croyant, sa foi, ou ses oeuvres.

Le baptême et la cène sont des **actes d'Église**, non seulement parce que normalement c'est dans la communauté chrétienne que ces actes ont lieu, mais aussi parce que c'est en son sein qu'ils prennent leur sens. Par le baptême et la cène nous allons à la rencontre des frères et sœurs, nous communiquons, et tant que nous serons ici-bas, la communion passera par la communication.

Le baptême et la cène rappellent que la communion fraternelle passe par le Christ. C'est **en lui** que nous sommes unis. Le baptême et la cène institués par le Seigneur permettent au subjectif et à l'objectif de se rencontrer. C'est-à-dire que s'y expriment, non seulement et pas premièrement, ce qui a été vécu et ressenti par le chrétien, mais ce que Dieu a fait, ce qu'il dit et atteste. Dans le baptême et la cène se rencontrent la foi par laquelle on croit (confiance), et la foi qui est à croire (la saine doctrine).

Le baptême et la cène renvoient au Christ comme l'ombre à la lumière (cf. Col 2.17). La seule réalité c'est le Christ, dit Paul ; l'œuvre à laquelle nous sommes sans cesse ramenés et rattachés c'est l'œuvre de la croix. Le baptême et la cène rappellent à l'Église l'œuvre de l'Esprit saint. Puisque l'Esprit saint ne parle que du Christ, témoigne du Christ et le glorifie (Jn 15.26 ; 16.14), ils ne peuvent dire autre chose. Ils sont ainsi comme des sentinelles qui rappellent aux chrétiens que l'Église n'existe et ne vit que par le Christ, à cause de l'œuvre qu'il a accomplie une fois pour toutes.

3 - LE BAPTÊME

3.1 - FONDEMENT

L'institution du baptême se trouve dans Mt 28.19. Mais quand Jésus dit à ses disciples : *C'est un baptême que j'ai à recevoir, et comme cela me pèse jusqu'à ce qu'il soit accompli*, il fait allusion à sa mort sur la croix (Lc 12.50). Nous appuyant sur cette déclaration de Jésus, nous dirons qu'il n'y a qu'**un seul baptême** véritable, celui de Jésus à la croix. Partant de là, nous pouvons mettre en perspective, le baptême de Jean-Baptiste, le baptême de Jésus et le baptême chrétien.

3.2 - JEAN-BAPTISTE

Il baptisait d'eau, baptême de repentance, pour préparer le peuple à la venue du Messie qui, lui, baptiserait de feu et d'Esprit (Mt 3.1-12). Le baptême de Jean annonce l'œuvre du Messie, bien que Jean ne la perçoive pas exactement. C'est ce qui explique que Jean refuse de baptiser Jésus (cf. Mt 3.14). Jésus en venant se faire baptiser par Jean n'a pas exprimé une repentance personnelle, mais il a montré, au début de son ministère, à la surprise de Jean-Baptiste, qu'il était venu pour être solidaire de son peuple pécheur. Cette solidarité le conduira à la croix. Mt 3.13-17 indique que Jésus en se faisant baptiser avait conscience de prendre la direction voulue par son Père (v 15) ; dès cet instant il marche vers la croix, approuvé par son Père (v 17). Son baptême est donc, au début de son ministère, comme un panneau indicateur montrant la voie qu'il va suivre.

3.3 - DIRE L'UNION AVEC LE CHRIST

Pourquoi Jésus, après sa résurrection, ordonne-t-il à ses disciples de baptiser d'eau ceux qui croiraient en lui ? Si le véritable baptême est celui du Christ sur la croix, c'est également à la croix que se trouve le véritable baptême pour nous aussi, par l'Esprit nous sommes unis au Christ crucifié. Dans Romains 6 Paul explique que le chrétien a été crucifié avec le Christ pour être aussitôt vivant avec le Christ ressuscité. Cette union est une union spirituelle (= œuvre de l'Esprit), elle seule sauve. Cette union (qui est un lien vital) s'établit par la foi (cf. aussi Jean 6.51-64). Mais parce que cette expérience est spirituelle et personnelle, il est nécessaire qu'elle puisse être « dite », c'est ce que fait le baptême d'eau en montrant la croix. Ce baptême est donc une proclamation publique de la communion du baptisé avec le Christ mort sur la croix. On peut dire que pour le chrétien, le baptême est également un panneau visible indiquant la voie qu'il a trouvée et qu'il veut suivre.

3.4 - LE BAPTÊME EST UN ACTE D'ÉGLISE

C'est forcément un acte communautaire! Dans l'Église locale (Église visible), il est "le signe de famille". La solidarité avec le Christ implique une solidarité avec les frères et sœurs. L'incorporation spirituelle, va normalement de pair avec une incorporation visible dans l'Église. Le baptême d'eau, accompagné de la confession de foi, « objective » l'expérience personnelle. L'initiative appartient à Dieu, c'est lui qui sauve par Jésus (cf. Rm 3.24), c'est pourquoi on *est baptisé*. On ne se baptise pas soi-même, parce qu'on ne se sauve pas soi-même et qu'on n'est pas sauvé tout seul. On n'est pas non plus baptisé incognito, car ce signe prend son sens devant les frères et sœurs en la foi qui reconnaissent et accueillent le nouveau membre de la famille de Dieu. Le baptême et la cène sont des occasions où l'Église proclame sa foi, et rappelle que celui qui fonde et bâtit l'Église, c'est le Christ Jésus.

POUR CREUSER UN PEU

ÉGLISE ET BAPTÊME

Paul dans sa lettre aux Éphésiens (4.4-5) écrit : *Il y a un seul corps, un seul Esprit... il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême...* L'accent sur « seul » souligne l'unité de l'Église produite par l'œuvre unique de salut. Malgré cela l'Église catholique romaine a du mal à reconnaître le titre d'Église à ceux qui ne sont pas sous sa bannière de la succession apostolique ! Il faut bien avouer que bien des évangéliques lui rendent la pareille et doutent parfois de la possibilité de trouver de véritables chrétiens dans l'Église catholique. Le baptême catholique ne suffisant pas à faire l'Église ! Cela nous ramène au temps fort peu œcuménique de la Réforme quand Luther écrivait sur *La captivité babylonienne de l'Église [romaine]*. Pourtant même en cette période d'affrontement Calvin écrivait ceci dans *l'Institution chrétienne* (livre IV chapitre 2) : « nous ne nions pas que les papistes aujourd'hui n'aient encore, dans cette dissipation de l'Église, quelques traces qui leur sont demeurées par la grâce de Dieu »... « Quand nous refusons d'octroyer simplement aux papistes le titre d'Église, nous ne leur nions pas entièrement qu'ils n'aient quelques Églises parmi eux, mais nous discutons simplement du vrai état de l'Église... ». Calvin après avoir tiré à boulets rouges sur les papistes reconnaît que *ce sont des Églises...*

S'il conclut ainsi c'est parce qu'il s'appuie sur sa conviction que les promesses de Dieu demeurent. Le baptême reste témoignage de l'alliance de Dieu *malgré l'impiété des hommes*. Le baptême dirait donc que l'Église est de Dieu et que c'est lui qui édifie son Église. À cause de l'unique baptême il devrait donc y avoir reconnaissance de l'unique Église...

La question implicite est la suivante : L'Église dépend-elle essentiellement de la Parole de Dieu ou des ministères humains ?

Pour qu'il y ait Église les évangéliques seraient tentés de dire qu'il suffit que la bonne doctrine soit prêchée, certains ajouteraient *et respectée*, d'autres souligneraient encore qu'il suffit que le baptême et la cène soient célébrés « bibliquement », ce qui impliquerait selon eux baptême des adultes et discipline de la cène ! Cependant ce qui resterait déterminant serait certainement la « fidélité biblique » du message proclamé.

Nous pouvons dès lors poser la question ainsi : L’apostolicité est-elle de doctrine ou de ministère ? Les catholiques refuseront de séparer les deux.

En d’autres mots, le critère de fidélité apostolique est-il doctrinal (dépendant du message) ou historique (dépendant de la succession des évêques). Les évangéliques diront sans aucun doute que l’apostolicité c’est la fidélité à la prédication apostolique.

D’où, pour revenir à notre problématique initiale :

- un protestant reconnaîtra comme Église, à cause des promesses de Dieu, la communauté qui prêche la Parole et célèbre les sacrements, même si c’est imparfaitement, car l’Église est l’Église de Dieu !
- un catholique ajoutera qu’il n’y a pas d’Église sans les ministères ordonnés, sans l’épiscopat.

4 - LA CÈNE

4.1 - LECTURE DES TEXTES

Trois textes rapportent l’institution de la cène dans les évangiles synoptiques (Mt 26.26-29 ; Mc 14.22-25 ; Lc 22.15-20), à quoi il faut ajouter le texte de Paul dans la première lettre aux Corinthiens (1 Co 11.23ss). Le repas que Jésus institue qu’on appelle communément cène (du latin *cena* repas du soir, souper) est aussi appelé : repas du Seigneur, sainte cène, communion, eucharistie etc.

Jésus a clairement institué la cène dans le contexte d’un repas pascal. Toute la liturgie de ce repas traditionnel ne nous est pas rapportée, le fait que Luc mentionne 2 coupes alors que Mt et Mc n’en indiquent qu’une, le laisse voir. Le chant des Psaumes situe également ce repas dans la tradition liturgique de l’époque (Mt 26.30).

L’idée force de la célébration de la Pâque (cf. Ex 12) était le rappel de l’**exode**, la délivrance, le passage de l’esclavage à la liberté. Le repas actualisait cette libération si bien que chaque juif « sortait d’Égypte » en participant à la Pâque.

A côté de l’actualisation joyeuse de la délivrance, ce repas renvoie à l’**alliance scellée au Sinaï**. Les expressions « sang de l’alliance » et “nouvelle alliance” se réfèrent à Ex 24.1-11 ; Gn 15.7-18 ; Jr 31.31ss (voir aussi sur ce sujet Hé 9.15-22 et 10.19-20). Le sacrifice scelle l’alliance et permet la communion entre Dieu et son peuple, communion exprimée dans un repas sur la montagne.

Voici un tableau qui montre l’enracinement et la nouveauté du repas institué par Jésus.

Enracinement et références	Ce qui est commun	Ce qui est nouveau dans la cène
La Pâque Jésus a institué la cène dans le cadre du repas de la Pâque juive comme le montre Luc. La Pâque rappelle la sortie d’Égypte, le passage de l’esclavage à la liberté.	Actualisation de la délivrance Proclamation de la délivrance (mémorial)	Pas d’agneau, ni d’herbes amères. La Pâque est accomplie : Jésus est l’unique agneau, le pain est rompu <i>et donné</i> = Jésus se donne
L’Alliance Jésus fait explicitement référence à l’alliance en son sang. Cette nouvelle alliance se situe par rapport à celle établie par l’intermédiaire de Moïse (Ex 24.1-11). Pour l’alliance voir aussi Gn 15.7-18 et Jr 31.31ss.	La communion est possible grâce au sacrifice préalable. Sur l’alliance : cf. Hé. 9.15-22 et 10.19-20	Le sacrifice est unique, mais le « sang » est bu ! Cf. Jn 6
		Le royaume de Dieu est donné comme lieu d’une autre communion, parfaite.

Exercice 6.8/1 : À partir de la synopse de la page suivante, retrouvez dans les textes les thèmes indiqués ci-dessus, l’alliance, la Pâque, etc. Notez les références, les similitudes et les différences.

Le trait pointillé dans le tableau de la page suivante indique que le texte n’est pas à sa place. Exemple le v 18 de Luc cité 2 fois, et bien évidemment 1 Corinthiens qui n’est pas dans les synoptiques !!

Mt 26.26-29	Mc 14 22-25	Lc 22.15-20	1 Co 11
<p>²⁶ Or tandis qu'ils mangeaient, Jésus, ayant pris du pain et prononcé la bénédiction, (le) rompit et, (l)ayant donné aux disciples, dit « Prenez, mangez, ceci est mon corps. »</p>	<p>²² Et tandis qu'ils mangeaient, avant pris du pain, ayant prononcé la bénédiction, il (le) rompit et (le) leur donna et dit « Prenez, ceci est mon corps. »</p>	<p>¹⁵ Et il leur dit : « J'ai désiré d'un (grand) désir manger cette Pâque avec vous avant de souffrir; ¹⁶ car je vous dis que je ne la mangerai jamais plus jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le royaume de Dieu. » ¹⁷ Et ayant reçu une coupe, ayant rendu grâces, il dit « Prenez ceci et partagez entre vous; ¹⁸ car, je vous (le) dis, je ne boirai plus dorénavant du produit de la vigne jusqu'à ce que le royaume de Dieu soit venu. »</p> <p>¹⁹ Et, ayant pris du pain, ayant rendu grâces, il (le) rompit et (le) leur donna, disant : « Ceci est mon corps, qui est donné pour vous. Faites ceci en mémoire moi. »</p>	<p>²³ Le Seigneur Jésus, la nuit où il fut livré, (le) rompit et dit « Ceci est mon corps, qui est pour vous. Faites ceci en mémoire de moi. »</p>
<p>²⁷ Et, avant pris une coupe</p>	<p>²³ Et avant pris une coupe,</p>	<p>²⁰ Et la coupe de même après le repas,</p>	<p>Et de même la coupe après le repas,</p>
<p>et rendu grâces, il (la) leur donna, disant : « Buvez-en tous, car ceci est mon <i>sang</i> de l'alliance, qui est répandu pour beaucoup en rémission de péchés.</p>	<p>ayant rend grâces, il (la) leur donna, et ils en burent tous. ²⁴ Et il leur dit « Ceci est mon <i>sang</i> de l'alliance, qui est répandu pour beaucoup.</p>	<p>Disant : « Cette coupe (est) <i>la nouvelle alliance</i> dans mon sang, qui est répandu pour vous. »</p>	<p>Disant : « Cette coupe est <i>la nouvelle alliance</i> dans mon sang » Ceci, faites-le, chaque fois que vous boirez, en mémoire de moi. ²⁶ Car, chaque fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez cette coupe, vous annoncerez la mort du Seigneur</p>
<p>²⁹ Or je vous (le) dis, je ne boirai plus désormais de ce produit de la vigne jusqu'à ce jour-là où je le boirai avec vous, nouveau, dans le royaume de mon Père. »</p>	<p>²⁵ En vérité, je vous dis que je ne boirai plus du produit de la vigne jusqu'à ce jour-là où je le boirai, nouveau, dans le royaume de Dieu. »</p>	<p>¹⁸ « Car je vous (le) dis, je ne boirai plus dorénavant du produit de la vigne jusqu'à ce que le royaume de Dieu venu. »</p>	<p>jusqu'à ce qu' il vienne</p>

Exercice 6.8/2 : Réfléchissez aux questions suivantes. Pourquoi du pain ? Pourquoi du vin ? Le pain azyne a-t-il un sens symbolique ? Quel sens le symbolisme du vin met-il en lumière ? Notez la mention d'un vin nouveau...

4.2 - QUELQUES REMARQUES SUR JEAN 6

Le salut comme communion

Le discours de Jn 6 sur le pain de vie, souvent cité quand on parle de la cène, ne traite pas de la cène, ses références sont ailleurs. Mais il donne des indications importantes sur ce qu'est le salut. Il se réfère à la **manne** (Ex 16.15 et Dt 8.2-3) qui a été donnée pour apprendre au peuple que la vraie nourriture c'est la parole de Dieu. Ce discours fait aussi allusion au festin de la sagesse (Es 25.6 et Pr 9.1-6). Le salut est non seulement connaissance du Christ mais participation à son corps (passage de l'idée de croire à celle de manger). Le salut est donc dans l'union au Christ par le Saint-Esprit. Que le salut soit dans la communion-participation c'est que soulignent encore Jn 8.31-37, Jn 15 et Rm 6.

Une communion par l'Esprit

Il n'y a plus d'agneau à offrir, l'unique a été offert, mais par contre nous sommes appelés à communier en Esprit à cet unique. La manducation du même pain et la participation à la même coupe expriment que le salut est dans la communion avec le Christ vivant par l'Esprit. *C'est l'Esprit qui fait vivre. La chair ne sert de rien. Les paroles que je vous ai dites sont Esprit et vie* (Jn 6.63).

Exercice 6.8/3 : Dans le discours de Jean 6, comparez le verset 35 et les versets 53-54. Quelles conclusions en tirez-vous ?

POUR CREUSER UN PEU

QUELQUES OPTIONS THÉOLOGIQUES PROTESTANTES

Ce chapitre doit beaucoup à l'article d'André Gounelle, *la cène : ni trop, ni trop peu*

1 - LA CONCEPTION LUTHÉRIENNE

Du côté de ceux qui accordent une importance capitale au sacrement, se situe le Réformateur Martin Luther. Luther tend à donner à la cène une fonction et une valeur essentielles. Il développe la doctrine de la consubstantiation (même si le mot ne se trouve pas sous sa plume) qui affirme que le pain et le vin, tout en restant ce qu'ils sont, deviennent corps et sang du Christ. Il y a donc bel et bien, pour lui, une transformation substantielle des éléments qui leur confère une valeur surnaturelle, comme pour le catholicisme traditionnel. D'autre part, Luther attribue un rôle décisif, et même efficace aux sacrements. Il affirme qu'ils transmettent la grâce. Il écrit : « Dieu nous a commandé que nous nous fassions baptiser, ou nous ne serons pas sauvés... Nous prenons la Cène afin d'y obtenir la rémission des péchés ». Les sacrements sont les instruments dont Dieu se sert pour nous atteindre. Mais Luther met l'accent sur la parole : la cène, c'est du pain et du vin accompagnés par la Parole. Quand la parole cesse, quand la cérémonie se termine, on n'a plus que du pain et du vin ordinaires qui doivent être traités comme tels, qui ont perdu tout caractère sacré ou sacramentel, qui ne méritent pas un traitement particulier (que ce soit la consommation sur place ou la réserve eucharistique des restes).

De plus, le luthéranisme insiste sur la prédication. Le Christ est tout autant, tout aussi réellement présent en elle que dans le sacrement. Le sacrement est une parole visible, matérialisée, et la prédication est un sacrement oral.

2 - LA THÈSE RADICALE

A l'opposé de cette importance donnée à la cène par le luthéranisme, des groupes protestants qui se situent dans la mouvance ou l'héritage de la Réforme radicale contestent sa valeur et mettent en cause sa légitimité. Les quakers, peu nombreux en France, mais beaucoup plus dans les pays anglo-saxons, qui apparaissent au dix-septième siècle, suppriment baptême et cène. Ils leur reprochent de favoriser une religion conformiste et formaliste qui se fonde et se centre sur des rites et des liturgies, et non sur la foi du cœur et la sanctification de la vie. Ils

estiment qu'ils ont eu une utilité certaine dans l'Église primitive. Ils ont aidé des gens habitués aux célébrations du judaïsme et du paganisme à passer au christianisme.

Une autre contestation, plus nuancée se trouve dans l'Armée du Salut. Les fondateurs disaient que la pratique des sacrements conduit à privilégier indûment l'extérieur aux dépens de la vie intérieure, de la piété personnelle. Ils provoquent des disputes qui accaparent trop les chrétiens et les détournent de leur mission dans le monde, de leur tâche essentielle qui consiste à annoncer l'Évangile et à secourir les malheureux.

3 – LA CONCEPTION RÉFORMÉE

En accord avec les radicaux, et contre le catholicisme classique et son adoucissement luthérien, les réformés affirment que les sacrements n'apportent pas la grâce, ni ne confèrent le salut. Ils n'ont jamais cru qu'un enfant mort sans avoir reçu le baptême soit perdu ou en danger de l'être. Le croyant est sauvé par le Christ, et non par une cérémonie quelle qu'elle soit. Le Christ vient et entre dans notre vie, la grâce opère en nous avant que nous ne prenions le sacrement, déclare Zwingli.

Contre les positions radicales, et cette fois-ci avec les catholiques et les luthériens, les réformés classiques ne pensent pas qu'on puisse, sans dommage, se dispenser de la cène, arrêter de la célébrer. La supprimer aurait des inconvénients graves à cause de sa valeur pédagogique. Elle apporte le soutien que rend nécessaire la faiblesse du croyant. Parce que nous sommes des êtres de chair et de sang, nous éprouvons de la peine à percevoir des réalités purement spirituelles; nous avons besoin qu'elles soient dites, exprimées, concrétisées ; les sacrements servent à cela. Calvin compare les sacrements aux béquilles dont se sert un infirme pour soutenir sa marche. Il écrit que Dieu les a institués à cause de notre « imbécillité », ce qui, dans la langue du seizième siècle, signifie manque de force. Vouloir s'en dispenser serait un signe inquiétant d'orgueil, le refus de prendre en compte que nous ne sommes que des êtres humains qui manquons de force, et l'oubli que, même sauvés et sanctifiés, nous restons pécheurs.

A côté de leur utilité pédagogique, qui consiste à fournir des signes pour aider la vie de la foi, les réformés classiques reconnaissent à la cène une fonction ecclésiastique. Elle fait voir la communauté ecclésiale, elle la rend visible. La foi ne se limite pas à un tête à tête avec Dieu; elle se manifeste et se concrétise dans le monde, elle implique une relation avec les autres, un lien de fraternité avec ceux qui partagent la même foi, et une conduite de témoignage auprès des autres. La cène fait apparaître, elle rend visible aux yeux de tous, de ceux qui en font partie, comme de ceux qui lui sont extérieurs, l'Église à laquelle on appartient invisiblement par la foi. C'est la deuxième fonction que les réformés lui reconnaissent.

7.4 – COMPRENDRE LA VOLONTÉ DU SEIGNEUR ET RÉSISTER AU MAL

Les chrétiens ont un souci directement lié à leur foi : ils veulent plaire à leur Seigneur, faire sa volonté. Quoi de plus désirable en effet que de faire la volonté de Dieu ? Encore faut-il comprendre ce que Dieu veut. La question qui se pose alors est la suivante : peut-on toujours comprendre ce que Dieu veut ? Dieu veut-il toujours nous dire ce qu'il veut ? Il n'y a pas de réponse facile à ces questions. Ainsi nous verrons que cette préoccupation de comprendre et de faire la volonté du Seigneur s'accompagne d'une attitude de vigilance qui nous évitera de céder à diverses tentations. Dieu veut notre bien, c'est sûr, mais quel est ce bien ici et maintenant ? Ses promesses ne sont pas une « assurance tout-risque ».

Nous parlerons de la volonté de Dieu, ensuite de la manière de comprendre ce que Dieu veut. Nous terminerons en donnant des pistes pour nous encourager à résister au mal. Faire la volonté du Seigneur et résister au mal sont comme les deux faces d'une même pièce.

Exercice : 7.4/1 : Lire les Psaumes 32 et 131. Relevez dans le Ps 32 les promesses concernant la volonté de Dieu, et dans le Ps 131 les invitations à accepter les limites de notre compréhension.

1 – LA VOLONTÉ DE DIEU

UNE PROGRESSION DANS UNE RELATION

Nous savons en partie seulement de ce que Dieu veut. Cela vient de ce que nous sommes des créatures limitées et en particulier incapables de maîtriser le temps (cf. Ec 3.11). Nous ignorons en particulier ce qui « réussira », et pourtant il nous faut agir (cf. Ec 11). De plus, quand nous savons ce Dieu veut, nous avons parfois de la peine à le mettre en pratique.

Faire la volonté de Dieu ce n'est pas accomplir de bonnes œuvres mais vivre dans sa communion. Cette relation progresse, change, elle est vivante. La volonté de Dieu n'est donc pas quelque chose de figé, indépendante des circonstances et des temps ; *ce que Dieu fait est beau en son temps*. Faire la volonté de Dieu c'est marcher par l'Esprit dans la dépendance de celui qui comble de sa grâce.

L'humilité restera certainement la marque d'une vraie recherche de la volonté de Dieu, avant de dire : « Dieu a dit », « Dieu veut », prenons quelques précautions. Ne confondons pas nos visions avec celle de Dieu (cf. Ez 13.6).

UNE DIRECTION GÉNÉRALE

Jésus résume ce que Dieu veut à l'occasion d'un dialogue avec un juif docteur de la Loi. Quand celui-ci lui demande : « Quel est le grand commandement de la loi (de Dieu) ? Jésus répond : « Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée. C'est le premier et le grand commandement. Et voici le second, qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes » (Mt 22.34-40). Dans le parallèle de Marc (12.28-34), l'évangéliste met dans la bouche de Jésus cette précision : « Il n'y a pas d'autre commandement plus grand que ceux-là ». Faire cela, autrement dit aimer Dieu et son prochain, c'est *vivre*, précise Jésus dans l'évangile selon Luc, et même « hériter la vie éternelle ». (Lc 10.25-28).

Jésus dit ici en quelques mots ce que Dieu veut pour les hommes. Tout ce qu'on peut en dire d'autre sera d'une manière ou d'une autre ramené à ce commandement essentiel : Aimer Dieu, aimer son prochain. En rassemblant ces deux commandements qui se trouvent dans l'Ancien Testament de manière séparée (Dt 6.5 et Lv 19.18), Jésus montre que toute la loi de Dieu, toute sa volonté révélée aux hommes, est rassemblée dans le commandement de l'amour. La vie chrétienne est donc un apprentissage de l'amour à l'égard de Dieu et du prochain.

LA VOLONTÉ DE DIEU DANS LA VIE DE JÉSUS

Jésus a non seulement *enseigné* l'amour que Dieu veut, mais il l'a aussi *pratiqué* à la perfection. Cela, personne avant lui (ni après !) ne peut prétendre le faire ou l'avoir fait. Jésus a pu aller jusqu'à dire que sa *nourriture* (autrement dit ce qui le faisait vivre), c'était de « faire la volonté de celui qui l'a envoyé, et d'accomplir son œuvre ». Jésus a fait la volonté de Dieu parfaitement, en aimant « jusqu'au bout, à l'extrême » (Jn 13.1).

Ce que nous venons de dire, à savoir comprendre la volonté de Dieu dans une relation avec lui, et comprendre la volonté de Dieu à la lumière de l'amour pour lui et pour les humains, est donc un projet possible grâce à l'œuvre de Jésus-Christ durant son ministère terrestre et dans notre vie aujourd'hui. La Parole qui nous montre le chemin, ce n'est pas d'abord une « liste de choses à faire » mais c'est une personne, le Christ vivant. Le chemin c'est lui, et notre vie de foi et d'obéissance à Dieu ne peut se vivre que dans une relation avec lui, par l'Esprit de Dieu.

2 - DU GÉNÉRAL AU PARTICULIER

Notre difficulté consiste à passer du général au particulier ! Quelles décisions devons-nous prendre à un moment donné pour mettre en pratique ce que Dieu veut ? Ces décisions ne seront pas les mêmes selon les circonstances. Prenons trois exemples tirés de la Bible.

2.1 - L'ORDRE DE MISSION (LIRE MATTHIEU 28.16-20)

A la fin de son ministère terrestre, Jésus envoie des disciples en mission sur toute la terre en disant : « Allez, faites de toutes les nations des disciples... » Telle est la volonté du Seigneur ressuscité, telle est la manière dont l'amour pour l'humanité doit s'exprimer selon Dieu. L'expression de cette volonté reste très générale sur le plan géographique, « toutes les nations » sont concernées sans distinction. Dans le livre des Actes, des paroles un peu plus précises sont mises dans la bouche de Jésus avant qu'il soit élevé auprès de Dieu : « ... vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre ». Là aussi tout le monde est concerné, mais une distinction est faite entre quatre « régions du monde ». Après la Samarie, par où continuer ? Jésus ne le dit pas. De manière exceptionnelle, le livre des Actes rapporte une indication, comme celle du Macédonien qui demande à Paul de « passer en Macédoine », mais ce n'est pas la règle. Le plus souvent c'est au jour le jour, *dans le mouvement*, que l'orientation est donnée (cf. Ac 16). C'est en route que la direction (ou la réorientation) est donnée, pas toujours avant le départ ! Les circonstances et le bon sens font parfois office de boussole !

2.2 - LE SABBAT (LIRE MARC 2.23-28)

Jésus a pris quelques libertés dans la mise en pratique du sabbat, pourquoi ? Il le dit lui-même : « Le sabbat est fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat ». En disant cela, il redonne sa perspective au commandement. Un proverbe chinois dit : *le sage montre la lune, le sot regarde le doigt* ! En perdant la visée du commandement nous montrons notre sottise ! La volonté de Dieu n'est pas gravée dans la pierre mais dite dans la relation. Obéir c'est obéir à quelqu'un, pas à quelque chose.

2.3 - LES DONS SPIRITUELS (LIRE 1 CORINTHIENS 12-14)

L'Église de Corinthe s'est laissée enthousiasmer par la pratique de dons spectaculaires. Paul les encourage à aspirer aux dons les meilleurs (encore faudra-t-il les discerner !) tout en leur montrant aussitôt une « voie par excellence » qui est celle de l'amour (1Co 12.31). Là encore il ne faut pas perdre de vue la volonté de Dieu : c'est l'édification de l'Église par l'amour, et pas la satisfaction personnelle.

3 - DIEU ET LE PROCHAIN ENSEMBLE

L'amour pour Dieu et l'amour pour le prochain se complètent, dialoguent, se stimulent. L'un ne peut aller sans l'autre : je ne peux prétendre aimer Dieu sans aimer mes frères. Je ne peux pas non plus aimer les hommes avec discernement sans aimer Dieu.

De cela il découle des conséquences : la volonté de Dieu pour nous n'est pas contre notre prochain. Dieu ne dicte pas sa volonté à un seul contre tous.

3.1 - VOLONTÉ DE DIEU ET SERVICE DU PROCHAIN

Il arrive que la volonté de Dieu serve d'excuse pour négliger ses devoirs fraternels. Jésus a dénoncé ce travers chez les pharisiens (Mt 23) qui choisissaient dans la Loi ce qui leur convenait, leur tradition leur servait de lunettes pour lire la Loi et finalement négocier la volonté de Dieu à leur avantage. Nous risquons sans cesse de lire la volonté de Dieu avec les lunettes de l'égoïsme et de l'incrédulité. *C'est ce qu'il fallait pratiquer sans laisser le reste de côté...* dit Jésus (Mt 23.23). La volonté de Dieu ne peut être une excuse pour négliger nos devoirs à l'égard du prochain.

3.2 - UNE ÉCOUTE COMMUNAUTAIRE

Le chrétien ne vit pas seul, sa relation à Dieu est dans le cadre de l'Église. Ce qui signifie d'une part que discerner la volonté de Dieu pour lui peut impliquer d'autres frères et sœurs et d'autre part que le discernement de la volonté de Dieu pour la communauté concerne effectivement toute l'Église. Personne ne peut prétendre détenir la volonté de Dieu à lui tout seul. Vivre avec Dieu et avec les autres pour discerner ce qui est bien, suppose donc logiquement une vie de foi, nourrie par les relations fraternelles, l'écoute de la Parole donnée à l'Église, la prière, la communion du Seigneur exprimée dans la sainte cène. L'apprentissage de l'écoute de Dieu est décrite de la manière suivante par Enzo Bianchi, un moine italien : « Le christianisme est un art de l'écoute... Une écoute devenue possible quand la longue fréquentation de l'Évangile a éduqué le discernement du croyant... Le Nouveau Testament appelle à prêter attention à qui on écoute, à ce qu'on écoute, à comment on écoute. Ce qui implique un discernement continu entre la Parole et les paroles, un pénible travail de reconnaissance de la Parole de Dieu dans les paroles humaines, de sa volonté dans les événements historiques, et une disposition globale de toute la personne humaine... Dans la vie spirituelle, on croît à mesure que l'on descend dans les profondeurs de l'écoute. Écouter, en effet, ne signifie pas seulement reconnaître la présence de l'autre, mais accepter de faire une place en soi à cette présence, au point de devenir demeure de l'autre. »

3.3 – LA CONVICTION !

Un des problèmes liés à notre recherche de la volonté de Dieu est celui de la conviction. Notre conviction est importante et pourtant elle ne peut être suffisante. Nous nous trompons souvent sincèrement ! L'instruction donnée par Paul dans Rm 14 est utile ici. L'apôtre souligne la priorité de la relation personnelle à Dieu. La conviction se situe là : dans la certitude que c'est ce que Dieu veut pour moi ! En ce domaine il n'y pas de vérité générale ; l'un mange, l'autre pas ; l'un fait attention au jour, l'autre pas. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas de vérité mais cela indique que tout le monde n'est pas au même stade de maturité sur le chemin de Dieu. (nous retrouverons ce point dans le cours 8.6). Paul recommande que l'amour soit le critère premier pour tous, avant celui de la connaissance. Il conseille de ne pas agir contre sa conviction mais de respecter celle des autres. Souvenons-nous qu'une conviction forte n'est pas synonyme de vérité. Il est important de prendre du recul et d'écouter les frères et sœurs.

3.4 – QUE FAIRE DANS L'ÉGLISE ?

Une question se pose dans la communauté à chacun de ceux qui y sont engagés : « Quel travail ai-je à faire, quel service ai-je à remplir ? - Suis-je appelé à un ministère particulier, comment comprendre la volonté de Dieu dans ce domaine ? » Sur ces questions, une règle d'or : le discernement communautaire, dans lequel les responsables de l'Église seront impliqués en priorité. Personne ne peut dire de manière solitaire et autoritaire : « Dieu veut que je fasse ceci ou cela dans l'Église », ou plus encore : « Dieu veut que toi ou l'Église fasse ceci ou cela ». Le fait de vouloir s'engager est une bonne chose, le fait même de penser que c'est la volonté de Dieu peut-être bon. Mais cela doit être confirmé par un rapport de soumission les uns aux autres.

Notons enfin qu'il n'est pas nécessaire d'attendre une révélation spéciale pour se mettre au travail, qu'il n'est pas utile d'avoir une conviction forte pour répondre à tel appel au service. Il y a des besoins et des services à accomplir dans l'Église, l'offrande par exemple,

l'enseignement des enfants également, le ménage peut-être, ou encore la préparation de repas ou la visite d'un malade. En faisant le bien on ne se trompe pas ! Si à l'expérience nous ne sommes pas capables de faire telle ou telle chose ce n'est pas grave, il vaut mieux essayer, se risquer humblement que de ne rien faire et critiquer !

4 – MARCHER HUMBLEMENT

4.1 – MARGE DE MANŒUVRE

Faisons attention aux marchands d'illusions qui prétendent donner des listes et des méthodes pour faire toujours tout juste. C'est une illusion. La recherche de pureté est relativisée par celle de l'amour. Celui qui refuse de se tromper et qui exige de faire des choix toujours purs et sans faille, ne vit sans doute pas de la grâce de Dieu. Dieu ne nous demande pas un parcours de vie sans faute, il nous demande de compter sur sa grâce pour progresser dans l'amour et l'obéissance à sa volonté. Il n'existe pas de listes de conditions à remplir, qui seraient une technique pour éviter à coup sûr une erreur. Car si Dieu nous demande de comprendre, c'est qu'il ne nous dicte pas pour chaque chose une conduite précise et immédiate. Les exemples bibliques où les moindres éléments de la conduite sont d'avance précisés sont exceptionnels.

Image de la navigation : Pour rentrer au port, un bateau bénéficie d'un certain nombre de repères. Il sait qu'il ne peut pas aller au-delà de telle limite, et qu'il peut aller jusqu'à telle autre. Son parcours n'est pas balisé comme le parcours d'une route ou comme les voies d'un chemin de fer. Le discernement de la volonté de Dieu ressemble davantage au parcours du bateau qu'à celui de la voiture ou du train. Le but est dessiné à l'horizon, nous voyons dans quelle direction nous allons, mais pour y arriver Dieu nous laisse une « marge de manœuvre » entre des repères clairement établis.

4.2 - OBÉISSANCE ET TOLÉRANCE

Nous devons prendre nos responsabilités, oser faire des choix, et porter un regard indulgent sur celui qui choisit et avance différemment de nous. Comprendre, discerner la volonté de Dieu, n'implique pas d'accepter tout et n'importe quoi, mais d'accepter qu'un autre que moi comprenne différemment de moi. Et que chacun soit capable de changer d'avis, de se raviser pour continuer d'avancer ensemble. L'expérience du discernement doit conduire à un devoir envers soi-même et non obliger les autres à quoi que ce soit. Quand on se demande ce que nous avons à faire dans telle situation, pour être le mieux en accord avec la volonté de Dieu telle que nous la comprenons aujourd'hui...ce ne sera pas forcément la même réponse que nous donnerons maintenant ou dans dix ans, mais c'est maintenant que nous devons agir.

Exercice 7.4/2 : Lisez Philippiens 1.3-11. C'est le contenu de la prière de Paul pour l'Église de Philippiques : Que demande Paul au v.9 concernant l'amour des Philippiques, et comment le comprenez-vous ? Quel lien Paul fait-il dans les v. 9 et 10 entre l'amour et le fait « d'apprécier ce qui est important » ?

4.3 – SIGNES ?

Faut-il rechercher des signes ? C'est un sujet difficile car les signes se manipulent très facilement. On voit facilement des signes qui encouragent à faire ce qu'on a envie de faire ! Si les « toisons » de Gédéon sont souvent citées en exemple (cf. Jg 6), notons que dans la nouvelle alliance l'Esprit est donné pour nous conduire. Le tirage au sort est une survivance de l'ancienne alliance (cf. Ac 1). Et les signes deviennent parfois des pièges (cf. Jg 8.22ss).

Les circonstances faciles ou difficiles ne sont pas non plus des signes infaillibles. Une difficulté rencontrée ne signifie pas qu'on soit sur une mauvaise voie. La facilité peut aussi être un piège ! Décidément dans ce domaine il est impossible de se dispenser de discernement. Finalement il faut évoquer l'incrédulité car le discernement de la volonté de Dieu est une affaire de foi en Dieu. Nous croyons en Dieu et pas dans notre discernement. Nous croyons en Dieu qui conduit notre vie. Il veille sur nous, et sur nos décisions. Il nous corrige dans l'erreur, nous encourage dans l'obéissance, pardonne nos erreurs, et nous fait progresser dans l'amour.

5 – VIGILANCE ET RÉSISTANCE AU MAL

Que celui qui pense être debout prenne garde de tomber... Tout est permis mais tout n'est pas utile... ces exhortations de 1 Co 10 mettent en garde contre l'orgueil et un usage inconsidéré de la liberté. Jésus et ses apôtres nous ont prévenus : Voici : je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudents comme les serpents et simples comme les colombes » (Mt 10.16). « Soyez sobres. Veillez ! Votre adversaire, le diable rôde comme un lion rugissant, cherchant qui dévorer ; résistez-lui, fermes en la foi... » (1 Pi 5.8-9) « Fortifiez-vous dans le Seigneur et par sa force souveraine. Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, afin de pouvoir tenir ferme contre les manœuvres du diable. » (Ep 6.10-11).

Le fait d'être chrétien n'immunise pas contre la tentation et le mal. Quand nous prions « *ne nous soumet pas à la tentation* », nous confirmons bien cela.

Si le danger est universel chacun a ses propres faiblesses, comme autrefois on parlait du « défaut de la cuirasse ». Ce point faible de l'armure permettait à l'adversaire de frapper parfois mortellement. C'est là où nous sommes faibles que nous devons veiller le plus attentivement, pour ne pas laisser prise au mal.

5.1 - REPÉRER SES POINTS FAIBLES

Il n'y a pas de vigilance sans un minimum de connaissance de soi. Celui qui se sait violent, coléreux, incapable de se maîtriser, devrait donc éviter les situations où il pourrait en venir à faire du mal, en parole ou en actes. Celui qui se sait attiré par la consommation d'alcool saura que la fréquentation de certains lieux, voire de certaines personnes à certains moments peut devenir dangereuse pour lui. De même un chrétien tenté par un mauvais usage du sexe fera bien d'éviter de se placer en situation où il sait bien que la tentation d'en faire un mauvais usage sera trop forte. Nous devons veiller, c'est à dire ne pas être naïf et endormi dans notre conscience en nous imaginant qu'aucun mal ne pourrait nous atteindre. Au contraire, il nous faut éviter de nous « jeter dans la gueule du loup », ou encore éviter de donner au malin « le bâton par lequel il nous battra » !

Les lieux, les fréquentations, ne sont donc pas en eux-mêmes le mal et la propriété du diable. Ils peuvent par contre devenir mauvais pour tel ou tel qui se croirait plus fort qu'il n'est. Chacun est appelé à éviter, et même à fuir, ce qui peut lui faire du mal et l'entraîner à pécher. Cette hygiène de vie correspond à la *médecine* que préconisait Jésus de manière imagée : *Si ton œil droit est pour toi une occasion de chute, arrache-le et jette-le loin de toi. Car il est avantageux pour toi qu'un seul de tes membres périclite et que ton corps entier ne soit pas jeté dans la géhenne* (Mt 5.29).

5.2 - SE FORTIFIER PAR DE BONNES CHOSES

Jésus parle d'un esprit impur qui ayant quitté un homme, revient vers lui pour découvrir que la place qu'il a laissée vide n'a pas été occupée en son absence. Il va donc chercher d'autres esprits plus mauvais encore, et tous viennent s'installer, pour le plus grand malheur de cet homme ! (lire Mt 12.43-45). Dans la discipline de vie il y a non seulement ce qu'il faut éviter mais ce qu'il faut faire. Pierre disait « Sauvez-vous de cette génération perverse... » mais nous voyons les premiers chrétiens persévérer « dans l'enseignement des apôtres, dans la communion fraternelle, dans la fraction du pain et dans les prières » (cf. Ac 2.37-47). De la même manière Paul exhorte les Philippéens à méditer, c'est à dire à se nourrir intérieurement de ce qui est bon, digne, pur, etc. (cf. Ph 4.8-9). C'est pourquoi nous faisons bien de terminer ce chapitre en disant : « Notre Père... que ta volonté soit faite... ne nous soumet pas à la tentation, mais délivre-nous du mal ».

POUR CREUSER UN PEU :

Exercice 7.4/3 : Commenter le chapitre de Actes 15 en répondant aux questions suivantes et en tenant compte de ce qui a été étudié dans ce cours : Quelles sont les étapes de la décision qui a été prise ? Quelles motivations de cette décision sont mentionnées dans le récit ? Comment s'exprime le lien entre la volonté de Dieu et la décision des hommes ? Dans quelle mesure estimez-vous que les personnes concernées ont résisté au mal dans le processus de leur décision ?

8.6 – L'ACCOMPAGNEMENT DES CROYANTS

Cette réflexion part d'une constatation fort ancienne : il y a un écart entre la prédication et la pratique ! Chez les prédicateurs en premier ! L'Église n'est pas constituée de chrétiens parfaits, que faire ? L'Église n'est pas ce qu'elle devrait être, que faire ? Comment rattraper ce décalage ? Couper le figuier qui ne donne pas de fruit ou patienter ? cf. Lc 13.6-9.

Nous commencerons par distinguer deux rôles de l'Église : celui de l'enseignement, qui doit être la proclamation claire de la volonté de Dieu, et celui de l'accompagnement des personnes dans leur compréhension et leur mise en pratique de cet enseignement. Nous réfléchirons ensuite à la manière dont peut se faire l'accompagnement.

1 - ENSEIGNEMENT ET ACCOMPAGNEMENT

Il faut distinguer l'enseignement et l'accompagnement si nous voulons prêcher l'Évangile de la grâce et non la Loi. Nous suivons ici l'exemple de Jésus qui a critiqué les pharisiens pour leur stratégie d'isolement des pécheurs et qui a fréquenté des péagers et des prostituées.

L'enseignement de l'Église doit honorer la sainteté de Dieu en proclamant avec clarté ses exigences d'amour, de fidélité et de justice. Cet objectif concerne tous les aspects de la vie. Cependant, pour diverses raisons, ceux qui écoutent la prédication n'ont pas toujours une vie qui correspond à ce qu'elle enseigne. L'accompagnement de l'Église c'est l'accueil de ces personnes en son sein, en leur accordant du temps, du soutien, de l'écoute et de la compréhension pour les amener à une meilleure application de l'enseignement de l'Église dans leur vie.

Accepter que l'Église puisse, et même doive, avoir ces deux rôles peut être frustrant et même inquiétant. Il y a en effet des risques d'incohérence ou d'hypocrisie. L'Église pourrait s'habituer à des conduites qui ne seraient pas conformes à l'enseignement évangélique, tolérer des pratiques inadmissibles ; enseigner une chose et en vivre une autre. Mais il ne faut pas s'illusionner, l'hypocrisie guette aussi bien les purs que les laxistes ! Il serait plus satisfaisant d'avoir une Église pure et exemplaire en toutes choses : ce n'est pas une mauvaise ambition, mais il faut réfléchir sur les moyens d'y parvenir, sans trahir notre vocation d'annoncer l'Évangile de la grâce aux pécheurs.

La difficulté principale est de s'accorder sur la frontière entre l'accueil du pécheur et le laxisme. À un extrême, c'est l'exercice de la discipline de l'Église pour chaque situation « irrégulière » chez quelqu'un qui se dit chrétien – l'accueil étant réservé seulement pour le non-chrétien dans une telle situation. À l'autre extrême est la tentation d'abandonner tout commentaire et conseil personnels à propos de la vie privée des autres.

QUELQUES REMARQUES PRÉALABLES

La pureté de l'Église et par conséquent l'accompagnement des personnes en « situation irrégulière » est un idéal qui varie selon les temps et les cultures. La morale sexuelle par exemple est influencée par la culture ambiante. C'est souvent le sujet sur lequel l'Église est la plus intransigeante. Mais n'oublions pas que ce n'est pas la seule question morale, ni peut-être la plus importante... Nous devons dans tous les cas prendre le temps de réfléchir comment la société environnante nous influence dans le sens de la sévérité ou de l'indulgence.

Il est sage d'admettre dès le début de notre réflexion que nous avons beaucoup de mal à être objectif. Il faut reconnaître la multiplicité de raisons, plus ou moins conscientes, qui nous font réagir d'une façon ou d'une autre face aux questions morales : nos propres faiblesses et échecs, nos déceptions et blessures, les soucis pour nos enfants. Souvent notre propre équilibre dans ce domaine est très fragile et le cas de quelqu'un d'autre peut nous perturber et menacer notre propre gestion de la question. Si notre fidélité dans ce domaine a été une lutte bien rude, nous pouvons réagir par jalousie vis à vis de ceux pour qui on est plus « tolérant ». En général, notre propre vécu nous influence et nous avons du mal à accepter que d'autres vivent des situations semblables différemment.

D'autre part le désir d'édifier l'Église peut être motivé moins par l'enseignement du Nouveau Testament que par une sorte de « rêve américain » ; rêve plein de la nostalgie d'un monde qui n'a jamais existé ; monde où toutes les familles sont heureuses, où les enfants sont sages, font de bonnes études, trouvent un bon travail et font de beaux mariages à leur tour et où l'on finit sa vie entouré d'un groupe de petits enfants tout souriants... C'est aussi parfois la fuite devant la complexité et la difficulté de la vie dans le monde qui nous pousse à vouloir édifier un « monde parfait » entre les murs de l'église.

2 - LA DISCIPLINE DE L'ÉGLISE – QUELQUES TEXTES

Nous avons parlé d'accompagnement, ce qui semble plutôt « doux », certains auraient déjà parlé de discipline. La discipline est une notion souvent acceptée comme une vérité biblique avant tout examen des textes. Elle a été plus pratiquée à d'autres époques. Nous sommes conscients que notre climat culturel ne favorise pas cette démarche. Ne faudrait-il pas résister à l'influence de la société pour revenir à une saine discipline ? Peut-être, dans certains cas, mais attention ! Il faudrait être sûr de notre propre motivation, car c'est aussi une démarche qui peut susciter les pires péchés – le jugement, la jalousie, le désir du pouvoir sur les autres, etc. Mais, avant toute considération il faut revenir à la Bible.

Exercice 8.6/1 : Lisez les passages suivants : Mt 18.15-18 ; 1 Co 5.1-13 ; 2 Th 3.11-15 ; Tt 3.8-11 ; Ap 2.2 ; 2.6 ; 2.14-15 ; 2.20-25.

Les passages qui parlent de l'exclusion de quelqu'un de l'assemblée montrent que cela s'était fait pour des comportements très divers et non seulement pour des péchés sexuels : dans Thessaloniens il s'agit des gens qui « vivent dans le désordre », qui ne travaillent pas et qui se mêlent des affaires des autres ; dans Tite il est question plutôt de faux docteurs qui causent des divisions ; dans l'Apocalypse il s'agit bien de mœurs sexuelles mais liées à des hérésies ; le texte de Corinthiens parle d'un cas d'immoralité sexuelle, mais qui est lié à un enseignement déviant. Pour être cohérent, il ne faut pas limiter la discipline aux mœurs sexuelles mais prendre en compte des péchés moins identifiables mais aussi nuisibles à la vie de l'Église.

L'attitude suite aux désordres mentionnés n'est pas uniforme : dans Tite il semble plutôt de la responsabilité personnelle du pasteur d'avertir quelqu'un qui provoque des divisions puis de s'éloigner de lui ; Matthieu parle plutôt des griefs interpersonnels où l'Église joue le rôle de médiateur et témoin, mais la démarche reste celle du pardon entre deux personnes ; dans Thessaloniens Paul exhorte les « désordonnés », puis demande aux autres d'éviter ceux qui continuent de vivre ainsi – la démarche n'a rien de formel mais semble plutôt une attitude générale envers les coupables pour faire sentir la désapprobation de tous et éviter la contamination par des mauvaises fréquentations.

Le texte de 1 Corinthiens 5 est le passage qui semble le plus clairement légitimer la discipline dans le sens de l'exclusion de la communauté, nous allons l'examiner en nous souvenant que c'est un texte difficile.

- ∅ Paul semble plus particulièrement concerné par l'état spirituel de l'Église dans son ensemble que par le cas d'immoralité en lui-même, les chrétiens en sont enflés d'orgueil v2, c'est leur sujet de gloire v6, ils se glorifient de leur « liberté », cf. 6.12 ; cette liberté qui est une mauvaise compréhension de l'Évangile est un levain qui peut pervertir toute la pâte v6. À Corinthe, notons que le danger vient moins de la mauvaise conduite que de l'enseignement qui la légitime. N'oublions pas que ce problème s'inscrit dans un conflit d'autorité entre Paul et des « super apôtres » et que Paul se bat ici pour l'Évangile lui-même qui risque d'être compromis à Corinthe et dont ce problème est symptomatique.
- ∅ En ce qui concerne le cas cité, notons que c'est une affaire qui scandaliserait même les païens v1, et cela dans une culture où les amants, les concubins et la prostitution étaient parfaitement acceptables.
- ∅ L'idée d'expulsion est au centre de la recommandation de Paul en ce qui concerne le coupable (vv2, 13) et cela lors d'une assemblée de l'Église ; mais l'idée de la présence de Paul « spirituellement » à ce rassemblement v3 et le fait « qu'un tel homme soit livré à

Satan » v4 posent problème. La présence spirituelle de Paul est probablement à comprendre dans le contexte de son différend avec les « super apôtres » et la question de l'autorité apostolique ; l'expression « livré à Satan » dit probablement aussi l'exclusion de la communauté par un retour dans le monde, qui est le domaine de Satan ; le but étant que cet homme prenne conscience de son péché et s'en écarte, mais en même temps c'est à l'Église de discerner que son comportement est à proscrire. Le but de la démarche est la repentance, le salut et la réintégration dans la communauté.

- € Si Paul parle d'une démarche lors d'une assemblée en ce qui concerne ce cas particulier, il parle aussi de l'attitude générale de tous les chrétiens de l'Église envers ceux qui se disent chrétiens mais qui vivent de façon non conforme aux enseignements de l'Évangile. Tout simplement, les chrétiens ne devraient pas les fréquenter ni les accueillir à leur table v11. Ceci n'est pourtant pas une démarche officielle. Il est possible que ce verset soit utilisé pour justifier l'exclusion de la sainte cène comme mesure disciplinaire, ce qui est souvent la manière dont on comprend la discipline ecclésiale, mais il semble que le sens naturel est de ne pas se lier d'amitié avec de telles personnes. D'ailleurs, on peut se demander où trouver la base biblique pour l'exclusion de la cène ?
- € C'est peut-être parce que l'organisation de l'Église à Corinthe n'est pas encore bien définie, mais si nous nous fondions sur ce texte pour légitimer la démarche disciplinaire, il faut aussi prendre en compte le fait qu'elle n'est confiée ni aux anciens, ni aux pasteurs, mais à toute l'Église. Nous sentons tout de suite le danger que peut présenter cette discipline publique en assemblée générale !

Ce passage n'est pas facile et nous n'avons pas résolu tous les problèmes exégétiques. En soi, cela nous pousse à la prudence dans l'usage éventuel de ce passage comme exemple de discipline bien définie. Concluons que la situation était particulièrement scandaleuse et que Paul se souciait de la santé spirituelle de l'Église et du risque de corruption de l'Évangile.

De manière générale Paul exhorte et enseigne avec passion plutôt que d'entreprendre des démarches disciplinaires dans les Églises – voir 1 Corinthiens 6 où il exhorte ceux qui fréquentent des prostituées, (il ne demande pas leur exclusion de l'assemblée), et 1Th 4.1-8 où le ton est très solennel, mais où il ne parle pas de sanction.

Exercice 8.6/2 : Lisez et étudiez 1Co 5-6. Notez les différents cas traités, les différents péchés mentionnés, les enjeux et le « traitement » préconisé par Paul.

3 - QUELQUES CONSIDÉRATIONS PRATIQUES

- € La culture occidentale où la liberté individuelle est très importante fait que les gens n'acceptent pas de démarches disciplinaires à leur égard. Dans le passé la police des mœurs était plus courante (cf. la Genève de Calvin). Dans d'autres cultures où la solidarité tribale, clanique ou familiale est encore très forte, la situation est différente et la discipline sociale très forte. Prenons conscience que la réaction des personnes concernées risque d'être conditionnée par leur culture. Tout comme l'action de ceux qui veulent discipliner l'est aussi par leur culture et leur histoire.
- € Quand nous vivons dans une grande ville nous sommes dans une situation d'anonymat et de multiplicité d'Églises locales. Comment garder la relation avec la personne « disciplinée » ?
- € Comment identifier en particulier le « péché sexuel » de façon juste, étant donné qu'il est parfois plus « visible » pour certains que pour d'autres ? La grossesse, par exemple, survient souvent chez des jeunes non mariés qui n'avaient pas l'intention de coucher ensemble, tandis que d'autres jeunes ont pris des dispositions pour ne pas courir ce risque. Le concubinage est visible, mais peut-être beaucoup plus proche de l'idéal du mariage que des relations sexuelles sans engagement que des chrétiens peuvent avoir de façon « discrète » ; sans parler de relations anormales dans le cadre du mariage, quand le mari frappe ou viole sa femme, par exemple.
- € Notre réaction devant les situations « irrégulières », est-elle guidée par le désir de voir la personne progresser ou la volonté de nous débarrasser d'une situation gênante ?

- ∄ Ne nous laissons pas fasciner par certains péchés en oubliant l'étendue des exhortations apostoliques. Si nous y sommes attentifs, nous constatons que des « péchés » souvent mentionnés sont généralement négligés par ceux qui veulent discipliner. Amertume, colère, orgueil, violence, méchanceté, grossièretés, mensonge, fraude, cupidité, convoitise, volonté de domination... et d'autres, reviennent constamment dans les listes de Paul.
- ∄ Il semble sage de n'entreprendre une démarche disciplinaire que dans des cas extrêmes qui risquent de compromettre le témoignage de l'Église et là où les personnes concernées attirent l'attention sur eux et essayent de promouvoir un autre enseignement dans l'Église.
- ∄ Se pourrait-il que si une personne correspond bien aux exigences identitaires de notre communauté, nous soyons plus souple concernant d'autres questions... ?

Exercice 8.6/3 : Chercher les listes de péchés dans le NT et faites un « hit parade » !
Qu'en concluriez-vous personnellement pour l'accompagnement ou la discipline ?

4 - COMMENT ACCOMPAGNER ?

4.1 - FAIRE LA PART DES CHOSES

Tout n'est pas à mettre sur le même plan. Même s'il n'y a pas de gros et de petits péchés ! il y a des péchés que nous pourrions appeler scandaleux parce qu'ils sont publics et risquent de faire tomber les plus faibles qui ne comprendraient plus où est la vérité. Des péchés graves mais cachés n'ont pas besoin d'être publiés pour un hypothétique désir de transparence. Il conviendra d'éviter la publicité inutile des fautes des uns ou des autres. Il ne s'agit pas d'hypocrisie mais de rechercher de ce qui édifie, tout en ne prêtant pas le flanc à une curiosité malsaine.

Il convient d'être discret, c'est pour cela que les pasteurs seront bien placés pour traiter des situations qui n'ont pas besoin de publicité. Mais si l'affaire est publique alors il faut informer.

Il faut ensuite distinguer qui est en cause. Est-ce un responsable de l'Église, un chrétien déclaré, un jeune dans la foi ou un ami de l'Église. Leur responsabilité et les exigences que l'on peut avoir envers les uns et les autres ne sont pas identiques. Le rôle de modèle que jouent les responsables les oblige à être « irréprochables » selon ce qu'écrit Paul à Timothée (1 Tm 3). Irréprochable a le sens d'inattaquable ; le service qu'ils accomplissent ne doit pas être discrédité par un mauvais comportement. Les qualités demandées concernent essentiellement la vie familiale et la maîtrise de soi (*mari d'une seule femme, sobre, pondéré, capable d'enseigner, ni buveur, ni batailleur, ni querelleur, ni cupide mais doux, qu'il sache bien gouverner sa propre maison...*). Pierre ajoute que les anciens ne doivent pas être *cupides, pas autoritaires, mais des modèles...* On sera donc plus exigeant pour les responsables que pour les nouveaux convertis. Vous constatez que les qualités relationnelles sont primordiales. Et vous noterez en passant qu'il n'est pas forcément facile d'aider quelqu'un de trop autoritaire à l'être moins !

De ceci il ressort que les responsables et les pasteurs en particulier devraient être accompagnés. C'est à dire qu'ils devraient avoir des amis, des frères et sœurs qui puissent leur donner librement des conseils. La solitude dans les responsabilités peut entraîner toutes sortes de dérapages, dont l'orgueil évidemment.

En raison de la multiplicité des cas et des situations, il est impossible de tout définir d'avance. Pour certains, il faudrait la douceur et la compréhension, pour d'autres des exhortations et des avertissements.

4.2 - ACCOMPAGNER C'EST PRENDRE DU TEMPS

L'accompagnement des croyants est la vaste mission qui vise à permettre à chaque croyant de parvenir à la maturité. Nous avons vu l'importance de cette notion souvent oubliée (cf. cours 7.2). Par définition la croissance prend du temps, temps de l'apprentissage du savoir, aussi bien intellectuel que pratique.

Chaque chrétien est un cas particulier, selon la manière dont il a été éduqué, selon son parcours, il porte plus ou moins de blessures. La bonne semence ne tombe pas toujours dans

une bonne terre bien préparée, il y a souvent dans la vie des chrétiens des friches et même des jungles. La première et plus importante chose à faire sera de prendre le temps de l'écoute. Cette écoute est primordiale. Celui qui ne vit pas d'une manière digne de l'Évangile a peut-être besoin d'être entendu avant d'être exhorté. La parole d'exhortation ne pourra bien souvent être reçue qu'une fois la confiance établie, une fois qu'il aura la certitude d'avoir été compris et de ne pas être jugé. Celui qui ne vit pas comme l'Église le demande doit être accompagné pour qu'il puisse avoir la volonté et la force de changer, sans que ce changement soit ressenti comme la condition pour être aimé et accepté. Des réponses trop rapides et des exigences sans délai peuvent bloquer le cheminement vers la maturité et faire de ceux qui se seront soumis d'éternels enfants qui voudront à leur tour faire obéir sans discernement ceux qui ne seront pas dans la droite ligne.

L'accompagnement demande du temps et la mise en place d'une relation qui ne sera jamais celle du maître qui exige, mais celle du frère ou de la sœur qui accompagne.

Notons que dans l'accompagnement se trouve aussi l'encouragement qui est un point important de ce ministère. Accompagner le changement est certes important, mais encourager celui qui ne peut pas changer sa situation est aussi nécessaire. Pour que le malade puisse patienter sans accablement il lui faut des encouragements. Ceux qui souffrent dans leur corps ou dans leur esprit, ceux qui souffrent d'échec sentimental, familial ou professionnel, ceux qui ne supportent pas leur solitude, tous ceux-là ne sont pas « spécialement pécheurs » mais ont besoin malgré tout d'accompagnement.

4.3 - QUI PEUT ACCOMPAGNER ?

Ceux qui sont mûrs dans la foi ont certainement un rôle d'accompagnement des personnes en marge. C'est l'accueil de l'Église ; de vrais liens d'amitié permettent d'avoir confiance et de changer sans se sentir rejeté ou jugé. Personne n'est a priori exclu de cette tâche, cependant des précautions importantes doivent être prises. L'engouement pour ce que l'on appelle la *relation d'aide* oblige à mettre en garde. Il ne suffit pas d'avoir lu un livre, d'avoir participé à un week-end ou à un stage pour être capable d'accompagner. En ce domaine comme en bien d'autres, les dons sont importants et la reconnaissance de l'Église nécessaire. La compétence est faite de savoir et de qualités personnelles, le plus souvent innées. Pour accompagner il faut des connaissances, mais aussi du discernement, du tact, de la sensibilité, de l'humilité, de la patience. Ces qualités s'acquièrent difficilement. Méfions-nous de ceux qui feraient de la relation d'aide ou de l'accompagnement l'occasion d'assouvir une curiosité malsaine ou de dominer sur leur prochain. La dépendance à l'égard d'un « père spirituel » n'est pas bon signe, surtout pour le « père » ! C'est à l'opposé de l'objectif de l'accompagnement qui vise la maturité, donc la responsabilisation de chacun.

5 - CONCLUSION

Un passage de la lettre aux Galates (6.1-2) peut nous servir de conclusion. Les spirituels (remplis de l'Esprit) doivent aider celui qui a fauté à se rétablir dans un esprit de douceur. Ils doivent prendre garde à eux-mêmes car personne n'est à l'abri de la faute. Le but est de porter les fardeaux les uns des autres pour accomplir la loi du Christ qui est loi d'amour. Tout est dit.

POUR CREUSER UN PEU :

Exercice 8.6/4 : Lire et étudier 2 Co 6.14-7.4. Quel sens donnez-vous à l'expression « attelage disparate » et quelles conséquences pratiques y voyez-vous ?

9.1 – L'ÉGLISE DES PREMIERS SIÈCLES

Dans ce cours, faute de pouvoir résumer des siècles en quelques pages, nous essayerons de vous mettre autant que possible en contact avec des textes notamment dans les annexes. En espérant que vous aurez envie d'en lire davantage ! Il n'y a pas d'histoire sans recours aux textes ou aux témoignages architecturaux et autres pour les temps lointains.

1 – LES PÈRES APOSTOLIQUES (70-130)

Mis à part l'apôtre Jean qui selon la tradition serait mort à la fin du 1^{er} siècle, la première génération chrétienne s'éteint vers 70. La période qui suit jusque vers 130 n'est pas bien connue. Quelques figures émergent : **CLÉMENT** de Rome (cf. sa lettre aux Corinthiens), **IGNACE** d'Antioche qui meurt martyr à Rome dont on connaît 7 lettres, et **POLYCARPE** dont le martyre est célèbre. Par contre nous savons que durant cette période l'autorité de l'évêque se développe, il devient vraiment le chef de l'Église locale. C'est ce que montre cet extrait de la lettre d'Ignace aux Tralliens : *« Car quand vous vous soumettez à l'évêque comme à Jésus-Christ, je ne vous vois pas vivre selon les hommes, mais selon Jésus-Christ qui est mort pour vous, afin que, croyant à sa mort, vous échappiez à la mort. Il est donc nécessaire, comme vous le faites, de ne rien faire sans l'évêque, mais de vous soumettre aussi au presbyterium, comme aux apôtres de Jésus-Christ notre espérance en qui nous serons trouvés si nous vivons ainsi. Il faut aussi que les diacres, étant les ministres des mystères de Jésus-Christ, plaisent à tous de toute manière. Car ce n'est pas de nourriture et de boisson qu'ils sont les ministres, mais ils sont les serviteurs de l'Église de Jésus-Christ. Il faut donc qu'ils évitent comme le feu tout sujet de reproche. Pareillement, que tous révèrent les diacres comme Jésus-Christ, comme aussi l'évêque, qui est l'image du Père, et les presbytres comme le sénat de Dieu et comme l'assemblée des Apôtres : sans eux on ne peut parler d'Églises. »*

Exercice 9.1/1 : Qu'est-ce qui peut expliquer le rôle prédominant que prend l'évêque ?

2 – LES PÈRES APOLOGÈTES

Sous ce chapitre sont classés des hommes qui ont défendu intellectuellement le christianisme ; faire l'apologie, c'est défendre et montrer le bien fondé d'une position.

2.1 – LES PÈRES DU SECOND SIÈCLE

IRÉNÉE. Né sans doute entre 140 et 160, Irénée est un disciple de Polycarpe de Smyrne venu se fixer à Lyon. Il y était prêtre en 177, mais en mission à Rome au moment de la grande répression contre les chrétiens de la ville. Il succéda à l'évêque Pothin. Irénée a écrit en grec un gros ouvrage théologique *contre les hérésies* de l'époque. Il n'en reste qu'une traduction latine. C'est le premier traité de théologie.

JUSTIN, dit Justin martyr car il sera décapité à Rome, était un professeur de philosophie à Rome. Comme la plupart des chrétiens de ce temps, c'est un converti du paganisme. Il dédie une apologie du christianisme à l'empereur Antonin et une autre à Marc-Aurèle. L'ouvrage cité ci-dessous a été écrit un peu après 150. Il décrit le culte dominical car il s'agit d'éclairer les non chrétiens sur ce que font les chrétiens dont le culte est souvent calomnié.

« Le jour qu'on appelle le jour du soleil a lieu en un même endroit une réunion de tous ceux qui habitent villes ou campagnes, et on lit les mémoires des apôtres ou les écrits des prophètes dans la mesure du possible. Ensuite, quand le lecteur a fini, celui qui préside [l'évêque en ville, le prêtre dans les campagnes ou les quartiers des très grandes villes] procède à une mise en garde ainsi qu'à une invitation à reproduire ces beaux enseignements. Puis, nous nous levons tous ensemble et nous prions à voix haute, et..., une fois notre prière terminée, on apporte du pain avec du vin et de l'eau. Celui qui préside fait monter les prières tout comme les eucharisties, autant qu'il le peut, et tout le peuple répond par l'acclamation Amen. Puis a lieu la distribution et le partage à chacun de ce sur quoi les formules d'eucharistie ont été prononcées, et on envoie leur part aux absents par l'intermédiaire des diacres. Ceux qui ont de l'aisance et qui le veulent donnent, chacun à sa guise, ce qui leur appartient, et ce qui est recueilli est remis à celui qui préside, et c'est lui qui assiste les orphelins et les veuves, ainsi que ceux qui sont atteints d'infirmité du fait de la maladie ou pour un autre motif, avec les prisonniers et les hôtes de passage : en un mot, c'est lui qui a le souci de tous ceux qui sont dans le besoin. »

2.2 - UN TÉMOIGNAGE INTÉRESSANT

L'ÉPÎTRE À DIOGNÈTE (190-200) retrouvée au 16^e siècle est le témoignage d'un chrétien anonyme s'adressant à un responsable local (d'Alexandrie). Il informe sur ce qu'est le christianisme d'alors. Il écrit entre autres : « *Les chrétiens ne se distinguent des autres hommes ni par le pays, ni par le langage, ni par les vêtements. Ils n'habitent pas de villes qui leur soient propres, ils ne se servent pas de quelque dialecte extraordinaire, leur genre de vie n'a rien de singulier... Ils se répartissent dans les cités grecques et barbares suivant le lot échu à chacun ; ils se conforment aux usages locaux pour les vêtements, la nourriture et la manière de vivre, tout en manifestant la nature extraordinaire et vraiment paradoxale de la cité qui est la leur.*

Ils résident chacun dans sa propre patrie, mais comme des étrangers domiciliés. Ils s'acquittent de tous leurs devoirs de citoyens et supportent toutes les charges comme des étrangers. Toute terre étrangère leur est une patrie et toute patrie une terre étrangère. Ils se marient comme tout le monde, ils ont des enfants, mais ils ne jettent pas leurs nouveau-nés. Ils partagent tous la même table, mais non le même lit.

Ils sont dans la chair, mais ne vivent pas selon la chair. Ils passent leur vie sur la terre, mais ils sont citoyens du ciel. Ils obéissent aux lois établies, mais leur manière de vivre propre est supérieure à celle qui est définie par les lois. Ils aiment tous les hommes et tous les persécutent. On les méconnaît et on les condamne ; on les tue et par-là ils gagnent la vie. Ils sont pauvres et ils donnent la richesse à beaucoup. Ils manquent de tout et ils surabondent en toutes choses. On les méprise et dans ce mépris ils trouvent leur gloire. On les calomnie et ils sont justifiés. On les insulte et ils bénissent. On les outrage et ils honorent. Ne faisant que le bien, ils sont châtiés comme des criminels. Châtiés, ils sont dans la joie comme s'ils naissaient à la vie. Les Juifs leur font la guerre comme à des étrangers ; ils sont persécutés par les Grecs, et ceux qui les détestent ne sauraient dire la cause de leur haine. En un mot, ce que l'âme est dans le corps, les chrétiens le sont dans le monde. »

2.3 - LE 3^e SIÈCLE : DEUX GRANDS AUTEURS CONTESTÉS

Le 3^e siècle est un moment important dans l'histoire de l'Église : c'est le début de la littérature chrétienne en langue latine. Tertullien, même s'il a dévié à la fin de sa vie a joué un rôle déterminant dans ce domaine en fixant une partie du vocabulaire.

TERTULLIEN. Auteur de langue latine, né à Carthage (Tunisie actuelle) vers 155 ; avocat à Rome. Converti vers 193, il s'installe à Carthage et devient prêtre. Il écrit beaucoup. C'est un homme intransigeant avec des dons d'apologète. Vers 207, il devient montaniste (disciple de Montan qui était un illuminé sectaire qui refusait le monde, le mariage, mais insistait sur le don des langues et les prophéties ; il avait sa prophétesse). Il est mort après 220. Il a beaucoup contribué à fixer le langage théologique en latin.

ORIGÈNE. Auteur de langue grecque considéré par certains comme la plus grande figure intellectuelle du christianisme antique avec Augustin. Né en 185 à Alexandrie, meurt à Tyr vers 253 des suites des tortures subies. Origène est le fondateur de l'exégèse (travail sur le texte). Il laisse une oeuvre énorme. Son enseignement a été fortement contesté aux 5^e et 6^e siècles.

3 – LES PERSÉCUTIONS

Dans un premier temps les chrétiens sont considérés comme une secte juive, mais ils sont souvent dénoncés par les Juifs. Le livre des Actes et le martyre de Polycarpe le montrent bien. Après la révolte juive (70) les chrétiens apparaissent comme particulièrement dangereux (l'accusation de Néron d'avoir mis le feu à Rome les a rendus odieux). Mais les persécutions pour être constantes ne sont pas généralisées. Les chrétiens sont d'ailleurs souvent mal connus, c'est ce que montre la lettre de Pline le jeune. En 112 Pline le Jeune est chargé par l'empereur Trajan du gouvernement de la Bithynie (en Asie mineure) avec des pouvoirs exceptionnels.

Voici donc son rapport qu'il vaut la peine de citer :

J'ai pour règle, maître, de te soumettre tous les points sur lesquels j'éprouve des doutes : qui pourrait mieux me diriger quand j'hésite ou m'instruire quand je suis dans l'ignorance ?

Je n'ai jamais pris part à des informations judiciaires dirigées contre les chrétiens : je ne sais donc à quels faits et dans quelle mesure s'appliquent d'ordinaire la peine ou l'enquête. Je me demande, non sans perplexité, s'il y a des différences à observer selon les âges ou si la tendre enfance est sur le même pied que l'adulte. Si l'on pardonne au repentir ou si celui qui a été totalement chrétien ne gagne rien à cesser de l'être, si l'on punit le seul nom de chrétien en l'absence de crimes ou bien les crimes que le nom implique.

En attendant, voici la règle que j'ai suivie envers ceux qui m'étaient déférés en qualité de chrétiens. Je leur ai demandé à eux-mêmes s'ils étaient chrétiens. A ceux qui avouaient, je l'ai demandé une seconde et une troisième fois en les menaçant du supplice. Ceux qui persévéraient, je les ai fait exécuter : quoi que signifiât leur aveu, j'étais sûr qu'il fallait punir cet entêtement et cette obstination inflexible. D'autres, possédés de la même folie, je les ai fait inscrire, en leur qualité de citoyens romains, pour être envoyés à Rome. Bientôt, comme il arrive en pareil cas, l'accusation s'étendant avec le progrès de l'enquête, plusieurs cas différents se sont présentés.

On a apposé une affiche sans signature, qui contenait un grand nombre de noms. Ceux qui n'iaient être chrétiens ou l'avoir été, s'ils invoquaient les dieux selon la formule que je leur dictais et s'ils sacrifiaient par l'encens et le vin devant ton image que j'avais fait apporter dans ce but avec les statues des divinités, si en outre ils blasphémaient le Christ - toutes choses qu'il est, dit-on, impossible d'obtenir des vrais chrétiens -, j'ai pensé qu'il fallait les relâcher. D'autres, dont le nom avait été donné par un dénonciateur, dirent qu'ils étaient chrétiens, puis prétendirent qu'ils ne l'étaient pas, qu'ils l'avaient été à la vérité, mais qu'ils avaient cessé de l'être, les uns depuis trois ans, d'autres depuis un plus grand nombre d'années, quelques-uns même depuis vingt ans. Tous ceux-là aussi ont adoré ton image ainsi que les statues des dieux, et ils ont blasphémé le Christ.

D'ailleurs, ils affirmaient que toute leur faute, ou leur erreur, s'était bornée à avoir l'habitude de se réunir à jour fixe avant le lever du soleil, de chanter entre eux alternativement un hymne au Christ comme à un dieu, de s'engager par serment non à perpétrer quelque crime, mais à ne commettre ni vol, ni brigandage, ni adultère, à ne pas manquer à la parole donnée, à ne pas nier un dépôt réclamé. Ces rites accomplis, ils avaient coutume de se séparer et de se réunir encore pour prendre leur nourriture, qui, quoi qu'on en dise, est ordinaire et innocente. Même cette pratique, ils y avaient renoncé après mon arrêté, par lequel j'avais, selon tes instructions, interdit les associations. J'ai cru d'autant plus nécessaire de soutirer la vérité à deux servantes que l'on disait ministres de leur culte, et ce en les soumettant à la torture. Je n'ai trouvé qu'une superstition déraisonnable et sans mesure.

Aussi ai-je suspendu le procès pour te consulter. L'affaire m'a paru mériter cette consultation, en raison surtout du nombre des accusés. Il y a une foule de personnes de tout âge, de toute condition, des deux sexes aussi, qui sont ou seront mises en péril. Ce n'est pas seulement dans les villes, mais aussi à travers les villages et les campagnes que s'est répandue la contagion de cette superstition : il me semble pourtant qu'il est possible de l'enrayer et de la guérir.

Il est certes évident que les temples, qui désormais étaient presque désertés, commencent à être fréquentés, que des cérémonies rituelles longtemps interrompues sont reprises, que partout on vend la chair des victimes, qui jusqu'à présent ne trouvait plus que de très rares acheteurs. De là vient qu'il est aisé de penser quelle foule d'hommes pourrait être corrigée si on donnait asile au repentir. (Livre X, 96/97)

La réponse impériale est brève. L'empereur interdit de tenir compte des dénonciations anonymes. Il ordonne de se contenter d'un reniement manifeste du christianisme et de passer l'éponge sur le passé. Mais la disposition la plus importante tient en une phrase : « **Il ne faut pas prendre l'initiative des poursuites.** » La justice romaine réagira chaque fois qu'une plainte en bonne et due forme sera déposée contre une personne. Le reste du temps, elle s'interdira toute initiative. Le droit est désormais fixé ; il le restera jusqu'en 250. Cette politique organise une large tolérance, mais elle met chaque chrétien à la merci d'un voisin mal intentionné, d'un concurrent ou d'un rival jaloux.

Rappelons les martyres de l'évêque Pothin et de Blandine à Lyon en 177 qui montrent qu'au milieu du second siècle le christianisme était déjà « installé » en Gaule.

Les grandes persécutions commencèrent vers 250 sous l'empereur Decius. En 258 l'empereur Valérien donne l'ordre d'exécuter sur le champ les évêques, les prêtres et les diacres et que les sénateurs et les chevaliers romains chrétiens soient privés de leur dignité et de leurs biens. La plus féroce des persécutions eut lieu sous Dioclétien ; il voulait exterminer le christianisme pour unifier son empire avec la seule religion païenne ; cette persécution commença en 303 et dura 7 ans. Les lieux de culte furent détruits et les livres sacrés brûlés. Pendant la longue période des persécutions, chaque Église locale vivait isolée, comme dans une île, sous la direction de son évêque. Les communications étaient difficiles, les échanges épistolaires dangereux, les responsables insuffisamment formés. L'élection des évêques ne se faisait pas toujours paisiblement et ce qu'on appréciait le plus chez eux ce n'était pas leur science mais leur qualité d'orateur. Tout va changer avec l'officialisation du christianisme mais tous les problèmes anciens ne seront pas résolus pour autant et de nouveaux surgiront.

4 - LE 4^e SIÈCLE, LE CHRISTIANISME RECONNU

4.1 - CONSTANTIN

Au début du 4^e siècle un changement fondamental intervient. Le christianisme jusque là pourchassé est toléré et bientôt officialisé. Cette révolution intervient grâce à l'empereur Constantin, premier empereur chrétien. Avant Constantin, l'Église était persécutée, pauvre et

dispersée, après elle devient riche et triomphante ; nombreux sont ceux qui la rejoignent donc par intérêt. Son alliance avec le pouvoir pose de nouvelles questions et suscite d'autres problèmes.

CONSTANTIN né vers 280 est fils de Constance Chlore, un des empereurs qui se partageaient le pouvoir entre 293 et 306. Son père régnait à Trèves, sa mère Hélène était chrétienne. Écarté du pouvoir à la mort de son père, il le reprend progressivement au cours d'une série de guerres civiles ; avant une bataille décisive il a la vision d'une croix lumineuse et entend une voix qui lui dit : « Par ce signe tu vaincras ». Vainqueur il règnera sur l'occident de 312 à 324 et ensuite sur tout l'empire jusqu'en 337. Il se fait construire une nouvelle capitale : Constantinople (inaugurée en 330). On ne peut douter de sa foi personnelle même si son engagement envers le christianisme n'était pas dénué d'intentions politiques. Comme Dioclétien avait voulu faire l'unité morale de l'empire autour du paganisme, lui espère la réaliser avec le christianisme, mais sans employer la force. Il ménage tout un temps de transition où chrétiens et païens cohabitent dans l'administration.

Constantin a fait construire de grandes églises à Rome, Constantinople, Antioche, Jérusalem, etc. C'est à ce moment que sont faites les grandes copies officielles des textes bibliques ; ont été conservés de cette époque le Vaticanus et le Sinaiticus (Cf. cours 1.2).

Constantin tente d'unifier l'Église divisée par de nombreuses querelles théologiques. C'est pour cela qu'il va faire convoquer le premier concile œcuménique à Nicée (près de Constantinople) en 325. Dans ce contexte, **œcuménique** signifie évidemment universel (autant qu'il était possible à l'époque !), par opposition à régional.

Exercice 9.1/2 : Faites une liste des avantages et inconvénients de « l'officialisation » du christianisme.

4.2 - LA RÉALITÉ DE L'ÉGLISE

Il arrive parfois qu'on idéalise l'Église des premiers temps. Celle du livre des Actes et celle des premiers siècles, du moins jusqu'à Constantin. C'est une simplification que l'histoire ne reconnaît pas. Malheureusement l'Église n'était pas plus parfaite au 1^{er} ou au 3^e siècle qu'au 21^e siècle.

Voici un extrait du livre de Jean Bernardi sur *Les premiers siècles de l'Église* pp. 96-97 : « Il y a eu des lâchetés et des compromissions. Elles avaient même largement précédé la fin des persécutions... Tout n'était donc pas aussi pur qu'on l'imagine naïvement, au temps où la persécution sévissait. Il est également vrai qu'à partir du règne de Constantin, les ambitieux ont commencé à prendre le chemin de l'Église. Où seraient-ils allés ? Tout un épiscopat de cour apparaît assez vite autour de l'empereur. Mais, dans l'ensemble, le mouvement a observé une sage lenteur, parce qu'il fallait que des années s'écoulaient pour que la nouvelle voie entrevue pour accéder au pouvoir et aux honneurs s'avérât sûre. De la fin de 361 jusqu'au milieu de 363, le monde chrétien épouvanté verra reparaître la persécution sous le règne de Julien l'Apostat, qui est ainsi devenu un personnage de légende. Le fait qu'être chrétien n'engage pas à recevoir immédiatement le baptême facilitera grandement le ralliement massif de gens qu'il faut considérer moins comme des adhérents que comme des sympathisants. Beaucoup de hauts fonctionnaires du 4^e siècle fluctuent dans leurs croyances, en épousant les positions des empereurs successifs, redevenant même païens sous Julien.

Mais, en même temps, l'Église avait secrété en son sein les anticorps nécessaires. Dès le milieu du 3^e siècle surgit dans les rangs du laïcat un admirable mouvement qui ne s'arrêtera jamais plus. Des hommes quittent tout pour vivre au désert dans la prière constante et l'austérité la plus totale. Ce sont d'abord des solitaires, les ermites. Ces hommes seuls (le mot « moine » signifie solitaire) éprouvent assez vite le besoin de mener une vie commune soumise à une règle et à l'autorité de supérieurs : ce sont les cénobites (terme qui veut dire « qui vit en commun »). Le mouvement est né en Égypte. Il gagnera la Palestine et la Syrie, puis la Cappadoce et Constantinople avant de se répandre en Occident. ... [Notons qu'au 4^e siècle il y a des évêques et des prêtres mariés.]

Les premiers évêques issus de leurs rangs s'efforceront d'étendre ce nouveau mode de recrutement du clergé. Peu à peu, un itinéraire nouveau se dessine. Lorsqu'un évêque a besoin d'instituer un prêtre, il se rend dans un monastère et consulte le supérieur. Celui-ci lui présente deux ou trois moines avancés sur la voie de la sainteté et doués des qualités humaines nécessaires. L'évêque fait alors son choix. C'est parmi les rangs de ces moines-prêtres qu'on choisira les évêques, et non plus parmi les notables. »

4.3 – LE DONATISME

Lors des persécutions des chrétiens renient le Christ, ils veulent ensuite revenir dans l'Église, mais un parti rigoriste ne tolère pas cela, notamment pour les évêques. Le conflit prend corps en 312 au moment de l'élection de Cécilien comme évêque de Carthage qui est jugé indigne, Donat lui est opposé. Le « donatisme » rejette les apostats en estimant qu'il n'y a pas de pardon pour eux, cette hérésie se cantonne en Afrique. Augustin s'y opposera fermement.

4.4 – LA CONTROVERSE ARIENNE

Le grand problème du 4^e siècle c'est la question trinitaire. La dispute va durer plus de 50 ans. Les Églises d'Orient, particulièrement, sont en proie à des conflits qui arrivent fréquemment devant les tribunaux romains, tribunaux qui devraient trancher, par exemple, pour savoir quel était l'évêque légitime du lieu.

Arius, un prêtre d'Alexandrie, soutenait que le Verbe n'est pas Dieu (cf. le cours 6.1). Le concile de Nicée (325) le condamne mais ne règle pas définitivement les problèmes. Arius fut exilé après le concile, mais les ariens ne se tinrent pas pour battus. Dans les années suivantes, les empereurs en prenant parti n'ont pas facilité l'apaisement. Athanase évêque d'Alexandrie, et grand défenseur du symbole de Nicée fut exilé 5 fois en fonction des changements du pouvoir ! Dans les coulisses des conciles les intrigues politiques ne manquent pas, ni même les brigands ! C'est la génération dite des Cappadociens (Basile, et les deux Grégoire) qui fait basculer définitivement l'Église du côté de l'orthodoxie malgré les efforts de Valens empereur arien. C'est finalement l'empereur Théodose (baptisé en 380 avec la confession de foi de Nicée) qui convoque le concile de Constantinople en 381. Ce concile établit définitivement les formulations trinitaires et la divinité du Saint Esprit. L'arianisme continua longtemps à avoir de l'influence chez les Goths évangélisés par l'évêque Ulphilas qui était arien.

4.5 – QUELQUES GRANDES FIGURES DU 4^e SIÈCLE

EN SYRIE PALESTINE

EUSÈBE DE CÉSARÉE. Né vers 263 mort en 339, Eusèbe a été formé à Césarée de Palestine dans la tradition qu'y avait laissée Origène. Devenu évêque de la ville, il conserva une attitude nuancée dans la controverse arienne, ne signant qu'à contrecœur le symbole de Nicée. Il fut l'un des principaux conseillers ecclésiastiques de Constantin et mourut peu de temps après l'empereur. Son oeuvre est, par un côté, celle d'un orateur officiel, mais il est surtout connu comme le premier historien et archiviste de l'Église.

JEAN CHRYSOSTOME. Le plus grand orateur chrétien de l'Antiquité est né à Antioche à une date qui n'est pas connue avec certitude (354 ?). Après de brillantes études, il se fit moine. Diacre en 381, prêtre en 386, il prêcha pendant douze ans dans les Églises d'Antioche. En 397, sa réputation d'orateur le fit presque enlever par ordre de la cour pour faire de lui l'évêque de Constantinople. Les réformes entreprises dans la capitale heurtèrent la cour qui le fit déposer et exiler (404). Il mourut le 14 septembre 407 au cours d'un transfert de résidence. L'oeuvre écrite est considérable.

LES TROIS GRANDS CAPPADOCIENS

Basile. Né en 330, mort le 1^{er} janvier 379, Basile est l'aîné des garçons d'une famille nombreuse intellectuelle appartenant à la très vieille aristocratie. Cette famille était devenue chrétienne au plus fort des persécutions. C'est Basile qui a doté les moines d'Orient de Règles. Devenu prêtre (364), puis évêque de Césarée de Cappadoce (370), il prêche et il écrit inlassablement. Un tempérament de chef et d'organisateur en même temps que d'intellectuel. Devient le leader des orthodoxes à la mort de saint Athanase.

Grégoire de Nazianze, appelé aussi le Théologien. Ami intime de Basile et son associé en tout, Grégoire est un mystique, un théologien, un poète et un écrivain fécond. Prêtre (v. 361), évêque (372), il fut un moment l'évêque de Constantinople (au moment du 2^e concile oecuménique qu'il présida), mais il démissionna de ses fonctions. Il laisse une oeuvre écrite variée et très importante.

Grégoire de Nysse. Ce frère cadet de Basile a repris l'action de son aîné en faveur de l'orthodoxie trinitaire. Né vers 335, il est mort vers 394. D'abord marié et professeur de rhétorique, il fut fait évêque par son frère (371). Il a laissé une oeuvre très importante en matière de théologie trinitaire et de théologie spirituelle.

5 – LE 5^e SIÈCLE

5.1 – LES GRANDES INVASIONS

À la mort de Théodose en 395, ses deux fils règnent l'un à Milan l'autre à Constantinople. La destinée des deux parties de l'empire va être très différente. En effet l'empire d'occident va bientôt succomber sous les coups de boutoirs des barbares ! Dès le 31 décembre 406, les Wisigoths franchissent le Rhin et déferlent sur la Gaule et sur l'Italie, et, en 410 les troupes d'Alaric prennent Rome d'assaut et pillent la capitale du monde. En même temps, Vandales, Alains et Suèves dévastent la Gaule, puis l'Espagne. Les Wisigoths vont marcher sur leurs traces en Gaule du Sud-Ouest et en Espagne où ils s'installent. Plus tard, les Ostrogoths jetteront leur dévolu sur l'Italie. Les Vandales iront plus loin traversant le détroit de Gibraltar, ils s'emparent de l'Afrique du Nord, tandis que les Burgondes occupent le sud-est de la Gaule et donneront leur nom à la Bourgogne. Le vieux saint Augustin meurt en 430 dans sa ville d'Hippone assiégée par ces Vandales qui régneront sur le pays pendant plus d'un siècle.

Les envahisseurs se transforment progressivement d'occupants en classe dirigeante. Ils sont pour la plupart totalement sans instruction. Ce qui reste de culture se réfugie dans les monastères, la civilisation romaine occidentale périclité dramatiquement. En 451 au moment où se réunit le concile de Chalcédoine près de Constantinople, un général romain avec ses alliés germains stoppe une nouvelle invasion, celle des Huns en remportant la bataille des champs Catalauniques (près de Chalons en Champagne). Mais cela n'empêche pas Rome de devenir une petite ville barbare quand Constantinople continue à se développer et à briller. L'occident n'est pas pour cela épargné par les querelles théologiques !

5.2 - LE PÉLAGIANISME

Pélagie qui enseigne à Rome à la fin du 4^e siècle est un homme vertueux et éloquent. C'est un moraliste qui veut guider les chrétiens vers la sainteté absolue. Il ne croit pas au péché originel mais aux efforts qui permettent de parvenir au salut. Ses idées seront reprises au début du 5^e siècle et se diffuseront largement en occident. Jérôme et Augustin combattent cette pensée au nom de la grâce. C'est le concile d'Éphèse en 431 qui condamna définitivement le pélagianisme.

5.3 – LES CONTROVERSES CHRISTOLOGIQUES

Dès le milieu du 2^e siècle le docétisme avait tenté de résoudre la question de la double nature du Christ en disant que le Christ n'avait eu que l'apparence de l'homme (docétisme vient d'un mot grec signifiant paraître). Au 4^e siècle Apollinaire s'appuyant sur des données philosophiques platoniciennes dit qu'en Jésus le Verbe de Dieu tient la place de l'âme raisonnable. Il est condamné par le concile de Constantinople en 381. Dans les premières années du 5^e siècle la controverse s'amplifie à partir du titre de *théotokos* « mère de Dieu » donné à Marie. Nestorius patriarche de Constantinople déclare cela sacrilège. Pour lui les deux natures du Christ étaient juxtaposées, sans véritable union. Il est condamné par Cyrille d'Alexandrie. L'empereur Théodose soutient son évêque (Nestorius) et convoque un concile à Éphèse en 431. Nestorius est condamné. Le conflit rebondit après la mort de Cyrille, mais son successeur (Dioscore) est un homme violent ; à Constantinople le moine Eutychès professe le monophysisme (la nature divine du Christ a absorbé sa nature humaine) ; il est très influent. Suite à de nouveaux conflits Théodose réunit un nouveau concile à Éphèse en 449. Il a lieu dans une grande confusion, Eutychès doit s'enfuir, des bagarres éclatent, des évêques sont déposés... Il est resté dans l'histoire sous le nom de « brigandage d'Éphèse », c'est tout dire ! Après la mort de Théodose en 450 un nouveau concile fut convoqué, il se réunit en septembre 451 à Chalcédoine. 500 évêques étaient présents, les discussions furent aussi animées qu'à